

An abstract painting featuring bold, expressive brushstrokes in shades of yellow, blue, and brown. The strokes are thick and layered, creating a sense of depth and movement. The composition is dominated by vertical and diagonal lines that converge towards the center, giving it a dynamic, almost organic feel.

choisir

revue culturelle
n° 616 – avril 2011

(Haldas
et la Résurrection



Chevilles déliées

*Le miracle de courir,
d'un pas surélevé, allongé par la nouvelle.
La tombe était ouverte et lui déjà au loin,
entre partir et revenir - « Le voici : il vient !
Sautant par-dessus les monts,
bondissant par-dessus les collines » (Ct 2,8).
A notre tour, voler et rebondir sur le gravier,
la forge du cœur et des poumons attisée
d'un souffle intense, immensément profond.
L'évangile dans les talons, le déroulé du pied,
la détente des chevilles ;
et la joie, comme une distance à parcourir.*

Jean-Pierre Sommet
In Membra Jesus Nostri



choisir

n° 616 - avril 2011

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge (Genève)

Administration et abonnements

Geneviève Rosset-Joye
tél. 022 827 46 76
administration@choisir.ch

Direction

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Lucienne Bittar, rédactrice en chef
Jacqueline Huppi, assistante de rédaction
Stjepan Kusar, collaborateur

tél. 022 827 46 75

fax 022 827 46 70

redaction@choisir.ch

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Bruno Fuglistaller s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.
Luc Ruedin s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue du Scex 34 • 1950 Sion
tél. 027 322 14 60

Cedofor

Axelle Dos Ghali
Stjepan Kusar

Abonnements

1 an : FS 95.-

Etudiants, apprentis, AVS, AI : FS 65.-

CCP : 12-413-1 «choisir»

Pour l'étranger : FS 100.-

par avion : FS 105.-

€ : 66.- ; par avion : € 70.-

Prix au numéro : FS 9.-

choisir = ISSN 0009-4994

Internet : www.choisir.ch

Illustrations

Couverture : Pascal Deloche/GODONG

p. 7 : Alliance Sud/Patrik Kummer

p. 10 : CIRIC/J.-Cl. Gadmer

p. 19 : OR/CP/CIRIC

p. 24 : Label.ch

p. 28 : Thierry Michel

p. 30 : Mario del Curto

p. 36 : L'Age d'homme

Les titres et intertitres sont de la rédaction

sommaire

Editorial	2
Fukushima, un nom pour 2000 siècles <i>par Albert Longchamp</i>	
Actuel	4
Spiritualité	8
La force de la fragilité <i>par Bruno Fuglistaller</i>	
Spiritualité	9
De la mémoire à la résurrection. Georges Haldas <i>par Luc Ruedin</i>	
Spiritualité	14
L'union à Dieu. A travers les décisions humaines <i>par Sylvie Robert</i>	
Eglise	18
<i>Santo subito ma non troppo ?</i> Béatification de Jean Paul II <i>par Thierry Schelling</i>	
Eglise	22
Financement des Eglises. Le <i>Swiss made</i> <i>par Jean-Marie Brandt</i>	
Société	26
L'Afrique dans nos portables <i>par Jean-Claude Huot</i>	
Théâtre	29
Boulevards et intimités <i>par Valérie Bory</i>	
Lettres	32
Appels vers l'ailleurs. Gustave Roud <i>par Mathilde Vischer</i>	
Livres ouverts	35
L'entre temps <i>par Marie-Luce Dayer</i>	
Livres ouverts	36
Renouveau. De la poésie narrative <i>par Valérie Bory</i>	
Livres ouverts	38
La vraie vie est un roman <i>par Daniel Cornu</i>	
Chronique	44
Séisme <i>par Gladys Théodoloz</i>	

Fukushima, un nom pour 2000 siècles !

L'Océan Pacifique porte mal son nom. Dans les tréfonds de ses entrailles, la création y poursuit son douloureux enfantement. Au risque de tourmenter jusqu'à la mort son enfant le mieux réussi et le plus fragile : l'espèce humaine. Fukushima portera désormais et pour des siècles, voire des millénaires, le deuil du jour où les eaux et le feu, dans une union dantesque, fracassèrent la vie de milliers de paisibles travailleurs japonais. Une rupture inouïe entre la nature et la puissance humaine - culminant dans l'exploitation imprudente de l'énergie nucléaire - s'est produite en ce sinistre samedi 12 mars 2011, à 15h36, heure locale. Incontrôlables, impitoyables, conjointement, tremblements de terre et tsunami projetèrent l'enfer sur l'humanité en prenant pour « cibles » les réacteurs d'une centrale certainement surdimensionnée.

Le largage de deux bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, en 1945, n'était qu'un prélude véniel - si l'on ose dire - face au potentiel destructeur d'aujourd'hui avec près de 400 réacteurs nucléaires mis en service dans le monde depuis une vingtaine d'années. Nous jouons avec le feu. Qui aujourd'hui ne dépend pas du nucléaire pour se chauffer, s'éclairer, réfrigérer ou faire tourner ses usines ? Arrêtons de jouer les hypocrites. Nous sommes tous responsables de l'avenir de l'humanité. Incidents ou explosions gigantesques, stockage des déchets - jusqu'à 6000 générations, dit-on, faites le calcul en siècles ! L'engrenage de l'inconscience prend de telles proportions que nos « infractions » quotidiennes (zut, j'ai oublié d'éteindre la lumière !) font figures de pieuses niaiseries écologiques. Nous sommes dépassés, voire écrasés par nos propres créations. Et l'imbrication des éléments naturels dans la production industrielle mondiale est telle que personne, nulle part au monde, ne peut prétendre échapper à sa part de contribution à la précarité de la création. Fukushima restera un nom, une interpellation, pour des millénaires. A moins de renoncer à l'énergie nucléaire ou de maîtriser son développement.

Les militants écologiques ont encore du pain sur la planche. Vive le vent, les éoliennes, le soleil et toute la batterie des instruments capteurs de lumière et de chaleur ! La fin de tous nos maux ? Pas sûr. Evidemment, quelques jours après la catastrophe japonaise, les Suisses répondaient aux sondages qu'ils n'étaient plus qu'un petit 13 % de la population à faire confiance au nucléaire. Ce chiffre ne veut rien dire. Les sondages pratiqués dans l'émotion d'un événement ne font en réalité que repousser la prise de vraies décisions. Concernant le nucléaire, et pour ne prendre que le cas helvétique, les modifications de production annoncées il y a quelques semaines ont été suspendues en attendant des recherches de sécurité plus approfondies. Mais dans un an, dans dix ans, n'en doutez pas, vous contemplez encore les volutes de vapeur de nos centrales, y compris celles qui sont situées presque en plein milieu urbain ! L'hypocrisie de ce monstre appelé « opinion publique » n'a pas de limite.

Situation désespérée ? Je n'ai évidemment pas la solution. C'est bien avec un ordinateur consommateur d'énergie nucléaire et non avec une plume d'oie que j'écris et imprime mes belles paroles outragées ! Mais la tragédie japonaise ne me fait pas perdre confiance dans le génie humain. Il a su s'adapter à l'évolution de la Terre, il a su passer de la pierre taillée au bronze, et de l'artisanat à la production industrielle. Il a découvert et amplement profité de l'âge du pétrole, il saura s'en passer. Le nucléaire n'est sans doute pas la fin de l'évolution, à moins que la folie humaine - on ne saurait l'exclure - sombre dans la destruction apocalyptique. J'ai trop de foi en l'être humain et en son Créateur pour imaginer une telle débécance. Mettons nos cœurs et nos intelligences au travail. Et le monde terrestre sera sauvé. Jusqu'au Jour fixé pour son assumption dans la Vie infinie.

Albert Longchamp s.j.

■ Info

Oui aux crucifix à l'école

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a estimé le 18 mars dernier que la présence d'un crucifix dans une salle de classe ne violait pas le droit à une instruction neutre. Seuls les juges bulgare et suisse se sont opposés à cette décision.

En 2009, un premier jugement de la CEDH avait conclu à la violation par l'Italie du protocole sur le droit à l'instruction de la Convention européenne des droits de l'homme. La décision avait suscité un tollé non seulement en Italie mais dans de nombreux pays européens. Rome avait alors obtenu le renvoi de l'affaire en appel devant la Grande Chambre de la CEDH. Celle-ci a tranché : si le crucifix est bel et bien un symbole religieux, il n'y a pas « d'éléments attestant l'éventuelle influence que l'exposition sur des murs de salles de classe d'un symbole religieux pourrait avoir sur les élèves ».

« Il s'agit d'une sentence particulièrement engageante et historique », a déclaré le Père Federico Lombardi, directeur du Bureau de presse du Saint-Siège, avant de noter que le recours de l'Etat italien avait reçu « le soutien de très nombreux Etats européens, dans une ampleur jamais vue jusque-là (...) La Cour affirme que l'exposition du crucifix n'est pas de l'endoctrinement, mais l'expression de l'identité culturelle et religieuse des pays de tradition chrétienne. » Selon le Père Lombardi, ce jugement reconnaît aussi, « à un niveau juridique international et qui fait particulièrement autorité, que la culture des droits de l'homme ne doit pas être en contradiction avec les fondements religieux de la civilisation européenne ». (*apic/réd.*)

■ Info

Des écrits aux actes

La Commission des évêques de la Communauté européenne (COMECE) estime que la résolution adoptée, le 21 février 2011, par le Conseil de l'UE sur « l'intolérance, la discrimination et la violence fondées sur la religion » est un pas dans la bonne direction. Pour la COMECE, cette déclaration commune était devenue une « nécessité impérieuse » pour contrecarrer les nombreux actes de terrorisme et de sectarisme à l'encontre des chrétiens à travers le monde. Elle demande cependant au Conseil des ministres de la traduire en action concrète, afin de garantir aux chrétiens la liberté de religion. Une requête qui fait écho aux propos de Benoît XVI déclarant, le 1^{er} janvier dernier, que les gouvernements devaient appuyer leurs déclarations par un engagement concret et constant, afin de mettre un terme à la violence antireligieuse. (*apic*)

■ Info

Une chrétienté inclusive

La contribution des chrétiens à la construction de l'identité nationale et à l'intégration européenne a été au centre de la rencontre à Belgrade, du 19 au 20 février, de la Conférence des Eglises européennes (KEK) et du Conseil des Conférences épiscopales d'Europe (CCEE). Le président de la KEK, le métropolite Emmanuel de France du Patriarcat œcuménique, a évoqué les conséquences de la crise économique sur la montée des nationalismes et des populismes dans les pays européens, « ce qui est en contradiction directe avec la conception que nous nous faisons du christianisme et de son message de paix ». Et

de citer la Charte œcuménique : « Sur la base de notre foi chrétienne, nous nous engageons pour une Europe humaine et sociale, dans laquelle s'imposent les droits de l'homme et les valeurs fondamentales de la paix, de la justice, de la liberté, de la tolérance, de la participation et de la solidarité. »

La défense des racines chrétiennes « ne doit pas participer au phénomène de résistance en vue de l'intégration des populations allogènes », a-t-il ajouté. « L'affirmation de l'identité chrétienne de l'Europe n'est pas exclusive, mais bien inclusive en ce qu'elle porte en elle les conditions préalables pour le développement de ce qui est au fondement de nos démocraties, je veux parler de la liberté de culte. » (apic/réd.)

■ Info

BD chrétienne à Sion

La bande dessinée a eu une place de choix au Festival de la famille de Sion (20 mars). Le dessinateur belge Gaëtan Evrard, qui a adapté en BD le *Pèlerin russe* (premier prix au Festival de la BD chrétienne d'Angoulême), un classique de la spiritualité orthodoxe, a présenté en Valais une exposition sur sa nouvelle BD, *Starets Silouane, un moine du Mont-Athos*. Né en 1866 dans la province de Tambov, Silouane a été canonisé en 1987 par le Patriarcat de Constantinople. (apic)

■ Info

La Bible en quiché

L'Eglise catholique guatémaltèque a fait traduire la Bible en langues mayas, sous la direction de la linguiste Isabel Sucuqui et du religieux français Bernard

Gosse. Les langues mayas sont une famille de langues amérindiennes parlées par 5 millions de personnes, essentiellement dans une zone qui s'étend du sud du Mexique jusqu'au Honduras. Après 23 ans de travail, la Bible est disponible en quiché, le dialecte le plus répandu (2,3 millions de personnes le parlent au Guatemala). (apic)

■ Info

Catholiques dans le monde

Le nombre de catholiques à travers le monde a augmenté de 1,3 % entre 2008 et 2009, à peine plus que l'augmentation de la population mondiale durant la même période (1,2 % environ), selon l'*Annuaire pontifical 2011*. L'année précédente, cette augmentation était de 1,7 %. En 2009, près de la moitié des catholiques de la planète se trouvaient sur le continent américain où vivent 13,6 % de la population mondiale. Par contre, si plus de 60 % des habitants du monde résident en Asie, on n'y trouve que 10,7 % des catholiques. Quant au nombre de prêtres diocésains ou religieux, il a augmenté de 1,34 % entre 2000 et 2009. Seul le continent européen accuse une baisse (- 0,82 %). Le nombre de diacres permanents dans le monde a crû pour sa part de 2,5 %. (apic)

■ Info

Aumônerie de prison

Une étude financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, sur le thème *Collectivités religieuses, Etat et société*, propose une valorisation de l'accompagnement spirituel dans les prisons. L'aumônerie devrait s'adapter

à l'émergence du pluralisme religieux, ethnique et linguistique dans les établissements pénitentiaires, concluent les auteurs.

L'étude définit la liberté de religion comme « un droit humain qui, en principe, n'est pas enfreint dans les prisons de Suisse ». L'importance du rôle joué par les aumôniers de prison est même reconnue par l'Etat. Mais les aumôniers sont de confession catholique ou protestante, alors que la pluralité religieuse des détenus ne cesse de s'accroître, soulignent les chercheurs, qui avancent trois recommandations : une revalorisation de l'aumônerie de prison ; une formation des aumôniers au pluralisme religieux, ethnique et linguistique ; une meilleure information du personnel au sujet de l'islam et des traditions africaines et arabes.

L'enquête fait aussi apparaître que les aumôniers assument un nombre croissant de tâches, souvent à la limite de la surcharge. Ils s'occupent des détenus, ils les acceptent indépendamment de leur foi, les accompagnent au plan spirituel, célèbrent avec eux des fêtes et des cérémonies religieuses, tout en étant à l'écoute de leurs problèmes privés et quotidiens. (apic)

■ Info

Taiwan : peine de mort

Suite à un nouveau durcissement gouvernemental, la question de la peine de mort refait polémique à Taiwan. Un moratoire avait été établi entre 2005 et 2010, mais l'élection en mai 2008 du président Chen Shui-bian, signant le retour au pouvoir du Kouomintang, avait amené un raidissement de la politique sécuritaire et un retour à l'ancien dispositif pénal. En mars 2010, la ministre

de la Justice Wang Ching-feng avait refusé de signer les décrets d'exécution capitale demandés par le gouvernement et avait démissionné. Tsang Yung-fu, un fervent partisan de la peine de mort, lui avait rapidement succédé, inaugurant son mandat en ordonnant l'exécution de quatre condamnés en moins de trois semaines. La Conférence des évêques catholiques de Taiwan s'était alors prononcée contre la peine de mort, dans une déclaration datant d'avril 2010.

Or le ministre Tsang Yung-fu vient d'annoncer une nouvelle série d'exécutions capitales. Cheng Tao, président de l'Association catholique chinoise des aumôniers de prison, a aussitôt lancé un nouvel appel à l'abrogation de la peine de mort. A la dissuasion fondée sur la sanction, il oppose la possibilité de donner une seconde chance aux détenus « qui sont nombreux à se repentir de leurs crimes durant leur emprisonnement ». Reste qu'à Taiwan, la majorité des habitants sont convaincus de l'efficacité de la loi du talion ; les « abolitionnistes », essentiellement des chrétiens et des bouddhistes, ne sont que 12 %. (apic/réd.)

■ Info

Limitation des agrocarburants

Une pétition à propos des agrocarburants, soutenue par 35 organisations suisses écologiques, paysannes et d'aide au développement, a été déposée à Berne, le 24 février dernier. Arguant que le boom des agrocarburants est une des causes des prix records des denrées alimentaires de base ainsi que de la déforestation massive dans le Sud, elle demande aux députés suisses « l'adop-

tion de critères d'autorisation qui excluent par principe les agrocarburants problématiques d'un point de vue social et écologique. Les critères doivent inclure la sécurité alimentaire des pays producteurs, ainsi que les effets indirects sur le changement d'affectation des terres. »

Cette pétition va dans le sens de la proposition législative de la Commission de l'environnement du Conseil national. Selon ce projet, le Conseil fédéral doit édicter des critères d'autorisation pour les agrocarburants importés, afin d'interdire ceux dont la production provoque dans leur pays d'origine des expulsions de petits paysans ou des destructions de l'environnement. Les initiateurs de la pétition appellent le Parlement à accepter cette proposition. (com/réd.)

■ Info

Eau : aide suisse au développement

Le travail tenace des œuvres d'entraide suisse, commencé en 2007 avec le lancement de la pétition « 0,7 % - ensemble contre la pauvreté », a porté des fruits : le Conseil national a accepté, le 28 février dernier, un crédit supplémentaire visant à porter, d'ici 2015, les fonds destinés à la Coopération publique au développement à 0,5 % du revenu national brut (RNB). La pétition avait été déposée en été 2008 avec plus de 200 000 signatures. La même année, le Parlement s'était prononcé en faveur du principe de l'objectif du 0,5 % jusqu'en 2015. Mais il s'en était suivi un long va-et-vient avec le Conseil fédéral qui, pendant un an et demi, n'a pas présenté les documents nécessaires pour une décision définitive.

Les œuvres d'entraide ont agi jusqu'au bout pour faire aboutir ce projet. Le jour même du débat au Conseil national, elles ont distribué aux députés, sur la Place fédérale à Berne, des bouteilles en PET avec l'inscription, *Oui au 0,5 % - de l'eau potable salubre pour des millions d'être humains*. Comme l'a expliqué dans un communiqué Caritas Suisse, « ce crédit supplémentaire doit principalement être investi dans des projets de coopération au développement liés à l'eau et au climat. La Suisse apportera ainsi une contribution à la réalisation de l'objectif 7 du Millénaire pour le développement, à savoir assurer une utilisation durable des ressources naturelles, et en particulier de l'eau. » A noter qu'en juillet 2010, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté la première résolution qui stipule que les droits à l'eau et à l'assainissement sont des droits humains. L'accès à l'eau potable est une condition indispensable à la réalisation d'autres objectifs du Millénaire, comme la réduction de la mortalité infantile ou l'amélioration de la sécurité alimentaire. Or plus de deux milliards de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable, ni à une infrastructure sanitaire de base. (com/réd.)

Bouteilles distribuées devant le Conseil fédéral



La force de la fragilité

Voilà quelques semaines que j'ai vu le film Même la pluie. Il raconte l'histoire d'une équipe de cinéma espagnole tournant un film sur Bartholomée de Las Casas, en Bolivie. Au fil des rencontres avec les figurants, l'équipe s'aperçoit que les injustices dont avaient fait l'objet les communautés indigènes du temps de la Conquête se poursuivent aujourd'hui au sujet de l'accès à l'eau. La réalité rejoint la fiction.

La façon dont les différents personnages vivent la situation présente m'habite depuis la projection du film. D'un côté, le réalisateur, qui, tellement préoccupé par son projet cinématographique, ne voit rien en dehors des besoins de son film et n'établit pas le lien entre le sujet du film et la réalité dont il est témoin. D'un autre côté, son assistant. Lui aussi au début ne voit que l'intérêt du film, mais touché par la situation de Daniel, le figurant le plus impliqué dans la lutte pour l'eau, il est prêt à tout risquer pour aider sa fille, blessée au cours d'une manifestation qui a tourné à la confrontation violente avec la police.

Comment se fait-il que certains établissent un lien entre leurs idéaux et la réalité dont ils sont témoins, alors que d'autres, animés des mêmes idéaux, restent comme en dehors des enjeux ? Il ne s'agit pas de dire qui a raison et qui a tort ; le film ne le dit pas non plus, et qui sommes-nous pour juger ? Mais une des clés que donne cette fiction vient des relations que les person-

nages établissent entre eux. Ce sont ceux qui ont la force de se laisser affecter par les autres qui font avancer les choses. Ils ne sont sûrement pas les plus heureux, parce que plus vulnérables, mais ils sont les plus vivants. Et ceux qui contribuent à rendre le monde un peu meilleur.

Je ne pense pas que l'on puisse apprendre à être affecté par les relations aux autres, et je suis convaincu que celles et ceux qui le sont souffrent beaucoup plus que les autres. Mais ce sont ces « vaincus » de l'histoire qui font avancer les choses.

C'est aussi une des leçons que donne l'Évangile. Mesurée aux campagnes militaires, aux théories politiques, la vie et l'action du Christ peuvent paraître insignifiantes. Mais parce qu'il a été touché par les joies et les peines des hommes et des femmes qu'il a rencontrés, et parce qu'il les a touchés, son message reste efficace aujourd'hui.

Pendant ce temps de Carême, je nous souhaite d'avoir part, un peu, à cette « vulnérabilité » qui change le monde.

Bruno Fuglistaller s.j.

De la mémoire à la résurrection

Georges Haldas

●●● **Luc Ruedin s.j.**,¹ Constantine (Algérie)

« Il arrive, et qui d'entre nous n'en a fait l'expérience, que tel fait, telle parole auxquels on n'a pas, semble-t-il, pris garde sur le moment ou qui ne nous a causé, semble-t-il encore, aucune émotion, remontent, par la suite, à la conscience, à la surface de la conscience, suscitent en nous cette émotion précisément qu'on ne pensait pas avoir éprouvée. Qu'on avait reléguée à notre insu dans les oubliettes de la mémoire ou alors qu'on avait, toujours à notre insu, empêchée de venir à jour. Mais qui en fait a continué de vivre en nous de manière sourde et souterraine. Clandestine. »²

Ces faits qui resurgissent et qui en appellent d'autres signifient qu'une cristallisation inconsciente s'est formée de manière spontanée et organique. Elle dégage une énergie insoupçonnée. Ainsi, la mémoire recèle en ses profondeurs des trésors cachés interconnectés entre eux par une loi mystérieuse : « ...l'image du moulin à café porte en elle l'image également et la présence du grand-père.

Qui elle-même, etc. Qu'est-ce que encore une fois cela signifie ? Sinon que chaque détail d'une remémoration est comme une particule vivante. Elle-même composée d'autres particules. Bref, un ensemble, dans sa ténuité même, son microcosme, d'une complexité inimaginable. »³

La mémoire, un guide

La fonction primordiale de la mémoire, loin de nous ramener vers un passé révolu, nous le rend présent. Elle nous permet d'accéder à ce régime de non espace-temps qui est celui des tréfonds de notre âme. Rendant les événements et les choses intemporelles, la mémoire les préserve et les redonne dans un jaillissement toujours nouveau pour la conscience. Ils deviennent par là agents de relation et facteurs d'unité. « ... j'aime évoquer les choses du passé dans la mesure où elles sont présentes encore en moi. Vivantes. Car la mémoire ne restitue pas le passé. Elle le convertit en présent. En énergie pour le présent. Et c'est ainsi que fort de mon passé, je n'en suis que plus présent au monde. Avec tout ce que le passé, librement vécu, porte d'avenir. »⁴ « Avec ceci encore d'essentiel : que cette présence ressuscitée est, par excellence aussi,

L'écrivain Georges Haldas est décédé le 24 octobre dernier. Comment mieux lui rendre hommage, à l'approche de Pâques, que de rappeler, en lui laissant largement « la parole », à quel point il était habité par la question de la mémoire et de la résurrection.

1 • Luc Ruedin a écrit son mémoire de thèse en sciences religieuses (Université de Fribourg) sur le thème qu'il développe dans cet article.

2 • **Georges Haldas**, *Mémoire et résurrection*, L'Âge d'homme, Lausanne 1991, p. 24.

3 • Idem, p. 131.

4 • **Georges Haldas**, *Le Cœur de tous. L'état de poésie. Carnets 1985*, L'Âge d'homme, Lausanne 1988, p. 294.

agent de relation. Si bien que tout ce qui nous entoure - la place en la circonstance, que je traversais ; l'air obscur encore ; les premières feuilles tombées - bénéficient de ce surcroît de présence. Et par là même nous devenons plus proches. Nous apparaissent miraculeux dans la mesure où on se sent inscrit avec eux dans une relation effectivement plus intime. Bref, une sorte de fête magistrale où le cosmos lui-même, et ce qui est à l'origine du cosmos, la Source des sources, dans son principe d'amour créateur, y participent. Dans l'éclair de l'Un. »⁵

Même si la vie donne l'impression d'un désordre constitutif, en dessous de la conscience, lorsque l'on pénètre dans le cœur des choses, se trouve un sens qui, au fur et à mesure que l'on avance en âge, se charge d'une signification nouvelle. Si toute histoire personnelle est constituée d'expériences, c'est l'usage que l'on va en faire psychiquement - accueillir et servir la vie et non la maîtriser - qui favorisera le développement de ce qu'Haldas appelle « le corps intime » de la personne.

Georges Haldas, 1997



La granule énergétique

Cependant, la mémoire n'est pas l'éternité vivante. Elle est bien plutôt ce qui va nous permettre de la vivre. Sorte de granule énergétique, elle permet d'accéder au « corps intime » qui, lui, échappe à l'espace-temps : « Rien ne fait mieux sentir ici que la mémoire n'est pas encore l'éternité vivante. Mais son approche et sa préfiguration. Elle est par excellence, un agent intermédiaire qui nous fait sans

cesse accomplir le voyage du temps à ce qui échappe au temps. Un souvenir n'appartient pas au passé. Il est le passé devenu présent (par là, il est soustrait au temps). Mais l'image de la chose dont on se souvient - la vieille cuisine en l'occurrence, des Philosophes [lieu de son enfance] - garde les apparences de ce qui fut vécu dans le royaume de l'espace-temps. En ce sens, la mémoire n'est pas, à proprement parler, une résurrection. Elle est l'annonciatrice, si on peut dire, comme l'annonciateur du Ressuscité est Jean-Baptiste. »⁶

Le souvenir émotionnel vécu est donc qualifié de granule énergétique en raison de son exceptionnelle complexité et de son potentiel dynamique et transfigurant : « C'est toute la lumière hellénique, en vérité, qui me redevenait présente. Hors temps. Présente, oui, la lumière ; et me rendant à son tour présents les moments, les choses, les êtres dont je pourrais, à n'en plus finir, parler. Dans la mesure où chacun de ces éléments a lui-même de multiples composantes. Comme à l'intérieur d'un atome, les protons, les neutrons, les ions, etc. »⁷ Nous pouvons à cet égard parler d'une perception unifiée dans la mesure où tout dans cette granule est un, harmonieux, relié, dans une lumière qui porte le souvenir, et qui, au-delà de l'œil physique, unit ce qui est séparé, le dedans et le dehors. Tout est simultanéité. Le régime de l'espace-temps est aboli dans la granule énergétique : « En d'autres termes, les éléments qui la composent ne sont pas séparés les uns des autres comme dans notre réalité quotidienne.

- 5 • Georges Haldas, « D'un cri de Mouette à Maître Eckhart », in *choisir* n° 348, décembre 1988, p. 44.
- 6 • *Mémoire et résurrection*, p. 153.
- 7 • *choisir*, idem.

Inscrite, elle, dans l'espace et le temps. »⁸ S'il n'y a plus d'espace, plus de temps, si nous sommes au royaume de l'Un, nous percevons cependant que cette éternité vivante est habitée par des personnes qui peuplent notre souvenir. Dans la granule, malgré leurs apparences physiques (vieillesse, maladies, etc.), ces personnes bénéficient d'une jeunesse personnelle que Georges Haldas identifie à la Présence. Cette Présence, qui est le point final - et donc le sens des étapes successives, mortes les unes aux autres, que la personne a vécues -, constitue l'essence même de la personne : « Ainsi, est-ce, et pour y revenir, l'être même en son essence concentrée de la Petite Mère [sa mère], le sens de sa vie et toute l'énergie qui s'en dégage, et m'est transmise, que je retrouve dans l'unité donc de sa présence et sa rayonnance, au sein de la granule. »⁹ Cette éruption d'images est chargée de présences : « On a affaire, dans la granule des souvenirs, à des images-présences si je peux dire. Chargées effectivement d'énergie. Vivantes. Vibrantes. Et dont l'intrusion soudaine déchire littéralement la chair de notre mémoire. Et par là dans notre émotion nous fait mal. Dans la mesure encore où leur surabondance, l'intensité de leur présence, de leur vibrance, leur rayonnance dépassent jusqu'à notre capacité de les accueillir. »¹⁰

Dans la mesure où l'on accède à la vie globale profonde, nous n'avons plus besoin de la mémoire. L'intensité de la Présence rend le processus de celle-ci inutile et caduque. Plongés dans le souvenir, nous le vivons maintenant, même si nous ne sommes plus ceux que nous avons été. Nous pourrions dire en ce sens que la Présence est l'histoire personnelle transfigurée.

Une insurrection

« Précisément parce que nul n'y fait plus attention, aujourd'hui, tout centrer intérieurement, sur la résurrection. Non pour éluder les tâches de ce monde, mais pour les fonder. »¹¹ « ...le phénomène résurrection est si extraordinaire à première vue et peu concevable et scandale même pour la raison (une certaine raison) ...excédant aussi nos capacités de perception ordinaires, il ne peut se manifester que par un déboussolement. »¹²

Face à la radicalité d'un tel événement, l'exigence d'un au-delà de nos pensées et de nos affections trop humaines s'impose. Par l'intuition vive à laquelle il ouvre, le vide de la pensée manifeste alors le plein de la réalité. Il faut que soit détruit non seulement tout de ce qui nous constitue - les structures affectives, mentales et intellectuelles que nous considérons comme indispensables à la manifestation ici-bas de la vie, nos valeurs morales et spirituelles - mais encore cette vie même pour accéder alors à la vraie vie : « C'est la mort qui nous dépouille vraiment. Notre ultime dépassement. Dans la destruction radicale non seulement de nos rêves, de nos projets, de notre représentation du monde. Mais encore de notre idée même de dépouillement. De dépassement. Descendre dans la mort en s'interdi-

8 • *Mémoire et résurrection*, p. 144.

9 • *Idem*, p. 150.

10 • **Georges Haldas**, « Spéléologue de la mémoire », in *choisir*, n° 369, septembre 1990, p. 45.

11 • **Georges Haldas**, *Rêver avant l'Aube. L'état de poésie. Carnets 1982*, L'Age d'homme, Lausanne 1984, p. 43.

12 • **Georges Haldas**, *Carnets du désert. L'état de poésie. Carnets 1986*, L'Age d'homme, Lausanne 1990, p. 66.

Retrouvez les chroniques de Georges Haldas parues dans *choisir* d'avril 1980 à décembre 2000 dans :

Georges Haldas, *Murmure de la source. Chroniques, L'Age d'homme*, Lausanne 2001, 476 p.

sant l'espérance de Pâques. Afin que si résurrection il y a, elle soit l'œuvre de l'Autre entièrement. Exempte de toute projection de notre part. Qui n'est encore que volonté de vivre. Instinct de conservation. Et non total renouvellement. Pour vraiment vivre, tuer toute espérance de survivre. »¹³

Aimant le mot de Tertullien disant qu'étant impossible, la résurrection est certaine, Haldas adopte ainsi envers celle-ci non pas une confiance naïve et aveugle mais, après une vie pleinement vécue et réalisée dans toutes ses dimensions, une attitude qui trahit son expérience de l'Ultime, liée à l'état de Poésie. Il dira ainsi que « c'est parce que la résurrection est complète folie qu'elle a des chances d'être réalité ultime. En fait c'est accepter l'ordre de ce monde tel qu'il nous paraît être, qui constitue la pire aberration. Laquelle ne va d'ailleurs pas sans lâcheté. »¹⁴

La résurrection du Christ

Le Christ lui aussi a dû passer par cette totale destruction pour ressusciter, « à savoir qu'il fallait, au Christ, pour retrouver une vie entièrement autre, et nouvelle, à Pâques, mourir entièrement à celle-ci. Avec son corps, et la part de conscience liée au corps. Au point, j'imagine, qu'il a dû perdre de vue, en cet instant, jusqu'à l'idée de cette résurrection, que pourtant il avait, par trois fois, annoncée aux siens. Pour accéder à la plénitude absolue, il a dû passer par un vide non moins absolu. »¹⁵

Au matin de Pâques, comment le Christ apparaît-il à Marie et aux disciples ? Haldas pousse l'extravagance de sa comparaison avec sa propre mémoire jusqu'à comprendre que le corps glorieux du Christ est porté par la mémoire éternelle de Dieu : « Me disant, pour

ma part, que le corps de la Petite Mère, dans ma granule énergétique, n'est plus évidemment de chair, mais, sous son enveloppe reconnaissable, de la substance même de ma mémoire. Laquelle est, comme telle, visualisée. Et bien, pour le Christ n'en serait-il pas, quoi que dans un tout autre registre, de même ? En ce sens que son corps visible, là, présent devant Marie, quelle substance a-t-il, en fait, pour support ? Sinon ce que je ne peux appeler autrement, qu'on me pardonne, que "la mémoire éternelle de Dieu" (...). Et j'imagine alors, l'espace d'une seconde, que ce que Marie voit devant elle, en cet instant, n'est rien moins que le corps intime du Ressuscité porté par l'éternelle mémoire de Dieu. »¹⁶

Lorsqu'il y a Présence, qui est « sens concentré », nous n'avons plus besoin de la mémoire. Transcendant le temps, elle nous a permis d'accéder à la Présence résurrectionnelle.

Nous pourrions être étonnés qu'un tel événement, central pour l'histoire de l'humanité, ait été si peu remarqué. Pour Georges Haldas, tout se passe par rapport à la résurrection de manière souterraine, discrète, silencieuse, car au contraire de la puissance qui éclate, l'amour est discret : « Et la résurrection étant à coup sûr la plus haute expression de l'amour, elle ne pouvait se manifester, en ce monde de tapage et de démonstrations, que par une parfaite invisibilité. »¹⁷

L. R.

13 • *Rêver avant l'Aube*, p. 294.

14 • *Carnets du désert*, p. 43.

15 • *Mémoire et résurrection*, p. 45.

16 • *Idem*, p. 159.

17 • *Idem*, p. 172.

Que sont tes arbres devenus ?

Seigneur,
que sont Tes arbres devenus ?
Arbre du bien, arbre du mal ?
Et celui de la vie qui dure ?
Par les sentiers des songes, en fuyant le désert de nos peines,
nous revenions souvent dans l'ombre amie de Ton Jardin !
Encore une fois, à la brise du soir, goûter au murmure de Ta voix
qui savait si bien bercer nos innocences !
Encore une fois tressaillir de joie au bruit doux de Tes pas !
Encore une fois, sous cet arbre funeste, recevoir Ton pardon, renoncer à l'orgueil d'un
savoir solitaire qui nous chassait de Ta présence !
Nous étions en paix..
Mais seulement dans nos songes !
Car nos réveils amers ignoraient chaque fois le chemin perdu,
celui qui pouvait nous mener à l'arbre d'existence.
Et les jours se suivaient si jaloux de nos rêves !

Seigneur,
que sont Tes arbres devenus ?
Après tant de siècles et tant de lieux subis,
fils de chaîne et fils de trame au tissage de nos vies,
nous avons reconnu, sur la colline chauve, le corps meurtri de Ton enfant.
Ce corps cloué à nos incertitudes et pendu à l'infamie du bois !
Horizon de vérité au-dessus de toute loi,
les bras du Fils s'ouvraient en rempart de tendresse pour nous garder du mal !
Et sa souffrance dressée sur le sol de nos errances nous parlait d'espérance,
d'un chemin de traverse qui vidait de la mort nos tombes quotidiennes,
d'un passage au-delà de nos rêves, à Ta suite, vers plus clair que toute la lumière,
vers plus fort que toute charité, vers plus beau que tout amour humain.

Seigneur,
que sont tes arbres devenus ?
Les avions-nous trouvés, sous la chair de Ta Parole ?
Tes arbres assemblés en poutres du martyre étaient là : bois pour connaître
et bois pour durer dans Ton Royaume ! Nous savons, maintenant, mais par Toi.
Et nous marchons de colline en colline sur les rochers de notre foi :
l'ombre de Tes arbres retrouvés nous guide et signale pour nous les quatre sens
de l'Esprit qui nous adresse à toute vie en Toi.

Merci, Seigneur !
Finalement, par Ta grâce, nous avons reconnu,
dans Tes deux arbres joints au corps de Ta Personne, la Croix.

Juan Jimeno

L'union à Dieu

A travers les décisions humaines

●●● Sylvie Robert s.a., Paris

Enseignante au Centre Sèvres, accompagnatrice
des Exercices spirituels au Centre spirituel Manrèse¹

L'une des originalités des « Exercices spirituels » d'Ignace de Loyola réside dans le fait qu'une « élection » peut y mûrir. Le titre du livret y inscrit un art de la décision puisque la visée est d'« ordonner sa vie sans se décider par aucun attachement qui soit désordonné » (n° 21). Cette place de la décision en spiritualité ignatienne mérite que l'on s'y arrête spécialement, pour comprendre comment l'homme est sollicité dans sa liberté, sauvé des « maladies » de son vouloir et invité à unir sa liberté à celle de Dieu.

Comment « ordonner sa vie » et se laisser conduire vers le monde par l'amour que Dieu lui-même porte à ses créatures si ce n'est en engageant sa liberté ? La trame d'une histoire personnelle se tisse à l'aide des décisions que prend un sujet - le *Récit du pèlerin*, autobiographie d'Ignace de Loyola, peut se relire comme un itinéraire de décision en décision.

A l'image du mouvement même de Dieu que la *contemplation de l'Incarnation* dans les *Exercices spirituels* présente comme le fruit d'une décision de la Trinité, l'engagement de l'homme dans le monde se joue à travers des choix. Le *Principe et Fondement* (n° 23) des *Exercices*, qui met en avant la vocation fondamentale de l'homme à « louer, respecter, servir Dieu son Créateur et par là sauver son âme », explicite d'emblée que la relation entre le Créateur et la créature se vit dans un monde fait de « choses créées ». Le terme « choses » désigne tout ce qui n'est ni l'homme ni Dieu, tout ce qui est mis à la disposition de l'homme (biens de toute sorte, capacités, qualités et compétences, relations, activités possibles, etc.).

Le texte donne à entendre qu'une telle vocation est don d'une liberté et invitation à l'exercer dans le rapport à ces choses : « L'homme doit [en] user [...]

dans la mesure où elles l'aident pour sa fin et s'en dégager dans la mesure où elles sont, pour lui, un obstacle à cette fin. » L'objectif est clair : « que nous désirions et choissions uniquement ce qui nous conduit davantage à la fin pour laquelle nous sommes créés ». En même temps qu'il ouvre les *Exercices* sur une invitation à user de sa liberté, le *Principe et Fondement* dessine le cadre dans lequel cette liberté s'exerce : d'une part, la loi de Dieu marque les bornes à l'intérieur desquelles faire ses choix ; d'autre part, les choix de l'homme portent sur les moyens pour répondre à sa vocation fondamentale. Ce qui fait l'objet d'une décision est toujours de l'ordre du moyen, mais le choix doit se faire en ayant le regard non pas braqué sur le moyen mais orienté vers et par la fin. Une image, photographique, celle de l'objectif, aidera à entendre ce qui est en jeu. Le bon réglage n'est pas celui qui se focalise sur la chose à choisir, mais celui qui se fixe sur Dieu, sa louange, le respect de ce qu'il est, son service. Car Dieu seul est le vis-à-vis de l'homme et lui fait don de la vie ;

1 • Sylvie Robert a écrit une thèse intitulée *Une autre connaissance de Dieu, Le discernement chez Ignace de Loyola*, Cerf, Paris 1997, 604 p. (n.d.l.r.)

aucune chose, si belle, désirable et élevée soit-elle, ne le peut.

En réglant ainsi l'objectif, l'objet du choix se trouve mis sous une interrogation : permet-il de garder et même de voir se renforcer l'orientation vers la louange, le respect et le service de Dieu ? ou bien vient-il introduire une distorsion, un écartèlement entre l'orientation vers Dieu et la décision concrète ? Pour garder une image optique, conduit-il l'homme à loucher, un œil sur Dieu, l'autre sur l'objet qu'il choisit ?

L'« indifférence » consiste à régler son objectif sur Dieu et non sur l'objet du choix, de manière à éviter le strabisme spirituel. Mais il n'est pas si évident de se décider librement, sans se laisser prendre dans un rapport duel à l'objet qui s'offre à un choix. « Se décider sans aucun attachement qui soit désordonné » suppose de « [sortir] de son amour, de son vouloir et de ses intérêts propres » (n° 189). De plus, toute décision fait éprouver ce à quoi l'on renonce et rend vulnérable aux manœuvres tentatrices de l'« ennemi »² qui préfère nous voir loucher plutôt que nous orienter paisiblement vers Dieu. Notre liberté a donc besoin d'être libérée...

Libération

La rigueur et la force du texte du *Principe et Fondement* font apparaître que notre préférence ne va pas entièrement à Dieu et que nous ne sommes pas assez libres pour croire que, dans la santé comme dans la maladie, dans la jouissance d'un bien ou dans son absence, Dieu peut donner la vie.

Un seul peut nous guérir : le Christ, qui, dans notre condition humaine, a vécu entièrement tourné vers la louange, le respect et le service du Père. C'est pourquoi l'homme qui prend conscience qu'il n'a pas voulu mettre à profit sa liberté pour vivre selon le *Principe et Fondement* a besoin de se laisser sauver par le Christ : c'est la première semaine des *Exercices*.

La seconde semaine poursuivra ce travail de libération. La liberté s'y demande comme une grâce, modulée selon des nuances diverses : « ne pas être sourd à [l']appel [du Seigneur], mais prompt et diligent pour accomplir sa très sainte volonté » (n° 91) ; connaître les tromperies de l'ennemi et bénéficier d'un secours pour s'en garder, connaître le chemin de la vie que montre et ouvre le Christ et recevoir de l'imiter (cf. n° 137) ; « choisir ce qui est davantage pour la gloire de sa divine Majesté et pour le salut de mon âme » (n° 152) ; enfin que Dieu « veuille mouvoir ma volonté et mettre en mon âme ce que je dois faire » (n° 180).

La contemplation du Christ dans l'exercice de sa liberté éduque et transforme notre propre liberté : un jeu de reflets mutuels donne de regarder sa propre existence à la lumière du Christ, en laissant la vie du Christ se réfléchir en soi. La liberté de l'homme se gagne ainsi par contagion de celle que le Christ a exercée dans une existence exposée aux mêmes tentations et sollicitations, aux mêmes épreuves et fatigues que la nôtre.

Il nous revient ainsi de nous engager dans un combat qui consiste d'abord à choisir résolument notre camp, celui du Christ, puis à laisser apparaître nos « attachements désordonnés », causes de notre strabisme spirituel. Car, comme le remarquait très finement Paul Beauchamp, « l'attachement qu'on ne sent

2 • Le démon (n.d.l.r.)

pas, c'est celui dont il est le plus difficile de se défaire »,³

Reste enfin à traiter les maladies de notre vouloir. Ignace propose une sorte de « test projectif » spirituel, avec la figure de trois hommes (nos 149-157). Chacun d'entre eux a acquis une grosse somme d'argent, y est attaché, mais veut se libérer pour « se sauver et trouver dans la paix Dieu notre Seigneur ». Ils louchent, un œil sur leur richesse, l'autre sur le service de Dieu. Comment « écart[er] d'eux le fardeau et l'obstacle qu'est [...] leur attachement à la chose acquise » ? Le premier désire se libérer et s'orienter vers Dieu, mais il n'en prend jamais les moyens ; son vouloir est infirme, demeurant à l'état de velléité ; il ne s'est pas non plus préoccupé du vouloir de Dieu. Le second désire se libérer de son attachement mais veut en même temps garder la somme acquise ; son vouloir est en contradiction interne et vise « que Dieu en vienne là où il veut » - cela s'appelle récupérer le vouloir de Dieu... Ignace conclut : « Il ne se décide pas à [...] renoncer à la chose acquise. » Le troisième homme, lui, est prêt tout autant à garder la somme acquise qu'à ne pas la garder, « selon ce que Dieu notre Seigneur mettra en sa volonté et ce qui lui semblera meilleur à lui-même pour le service et la louange de sa divine Majesté ». Dans un plein accord avec le réel, il s'exerce à cette souplesse qui provient de la focalisation de son objectif sur le service et la louange de Dieu, ce qui lui permettra de choisir en union avec Dieu : « En attendant, il veut considérer qu'il renonce à tout dans son cœur, s'efforçant de ne vouloir ni cette chose ni aucune autre s'il n'y est pas poussé uniquement par le service de Dieu notre Seigneur. »

Une conclusion s'impose : notre liberté est libre lorsqu'elle s'exerce dans le

respect de celle de Dieu et en accord avec le réel. Il faut cette santé de notre vouloir pour qu'une décision puisse être prise en alliance avec Dieu.

Harmonie

La décision peut alors éclore, en une harmonie entre les deux vouloirs de Dieu et de l'homme. Ce peut être simple, lumineux, immédiat, « quand Dieu notre Seigneur meut et attire la volonté de telle façon que, sans douter ni pouvoir douter, l'âme fidèle suit ce qui lui est indiqué » (n° 175) : pas le moindre écart entre la volonté de Dieu et le vouloir de l'homme, ni dans l'objet du choix ni dans l'acquiescement ; aucune distorsion entre le vouloir de l'homme et sa mise en œuvre. Le chemin du discernement, grâce à la relecture des motions survenues au fil des jours, permet de reconnaître quel est le projet qui s'accompagne d'une augmentation de foi, d'espérance et de charité,⁴ et donc est lieu d'un accord entre l'homme et Dieu : la décision à prendre est claire. Mais il arrive que la lumière ne vienne pas ainsi. Un exercice peut permettre à la décision d'advenir (nos 178-183). Ignace invite d'abord à se représenter l'objet du choix, puis à se remettre sur l'axe du *Principe et Fondement*, avec la souplesse d'une balance prête à se laisser incliner par le poids, non de cet objet, mais de la gloire et de la louange de Dieu ainsi que de la valeur d'éternité de sa propre vie. La balance, c'est celle de l'homme ; mais le poids devra venir de Dieu.

3 • *D'une montagne à l'autre, la loi de Dieu*, Seuil, Paris 1999, p. 26.

4 • Cf. **Sylvie Robert**, « Le discernement. A l'écoute du dynamisme théologal », in *choisir* n° 613, janvier 2011, pp. 9-12. (n.d.l.r.)

C'est bien ce que l'on est invité à lui demander : « qu'il veuille mouvoir ma volonté et mettre en mon âme ce que je dois faire, au sujet de la chose envisagée, qui soit davantage à sa louange et à son service », tandis que l'on va effectivement choisir en s'aidant d'une réflexion ou plutôt d'une pesée. Il ne s'agit pas d'un inventaire d'arguments - « les pour et les contre », comme on le dit trop souvent ! - mais d'un calcul d'intérêts à l'aune du *Principe et Fondement*. Pour la louange de Dieu et pour l'accomplissement de ma vocation de fils de Dieu, quels « avantages et profits », quels « désavantages et dangers » y a-t-il à choisir tel objet ? Et à ne pas le choisir ? Le tableau ne comporte donc pas deux colonnes, mais quatre ! Ainsi est-on assuré d'avoir vraiment considéré les deux hypothèses du *oui* et du *non*. Il devient ainsi possible de trancher sans se laisser entraîner par un attrait ou une répulsion de surface, mais « en toute raison et justice ».

Cependant l'exercice ne s'arrête pas là : la décision prise doit être remise au Seigneur pour qu'il l'agrée et la confirme. Ainsi le choix raisonné de l'homme est enchâssé dans la prière qui, sous forme de demande, le précède et lui ouvre la voie, et, sous forme d'offrande, le suit et attend la confirmation que Dieu seul peut donner. L'homme choisit, mais pas sans Dieu.

Dieu et l'homme

Ignace donne encore quatre règles (nos 184-187) aussi révélatrices qu'utiles. Trois d'entre elles assurent la saine distance nécessaire en cas de décision où l'implication du sujet est grande et où le rapport à l'objet du choix peut faire perdre la juste mesure des choses : dis-

tance par rapport à soi-même - qu'est-ce que je conseillerais à quelqu'un d'autre ? ; distance en se remettant devant l'ultime - si j'étais à l'article de la mort - qui fait apparaître le vrai poids des réalités ; ou « au jour du jugement », c'est-à-dire sous le seul regard qui fait la vérité en notre vie.

Bien sûr, les formulations d'Ignace sont tributaires d'un contexte où la mort et le jugement sont constamment présents à l'esprit et souvent rappelés aux croyants, mais la perspective de l'ultime ajuste nos balances aujourd'hui encore. Ainsi ces règles sont-elles des moyens très simples pour « sortir de son amour, de son vouloir et de ses intérêts propres » (n° 189), pour vouloir en alliance, pour vivre l'alliance en toute décision.

La première règle révèle le secret de cette alliance des vouloirs et résume le mouvement de tout choix posé spirituellement : « Que cet amour qui me meut et me fait choisir telle chose descende d'en haut, de l'amour de Dieu, de sorte que celui qui choisit sente d'abord, en lui, que l'amour plus ou moins grand qu'il a pour la chose qu'il choisit est uniquement à cause de son Créateur et Seigneur. »

Dieu et l'homme choisissent ensemble. L'art de la décision, dans les choix minimes du quotidien comme dans les grandes orientations, est fait d'un infini respect et de Dieu qui est, de toujours et à jamais, premier, et de l'homme à qui la grandeur de Dieu, loin de la lui enlever, confère sa liberté. Mystère que cette union entre Dieu et l'homme au point où deux êtres peuvent le plus aisément opposer leur liberté, leur vouloir ; elle assure qu'il est possible de vivre une vie d'homme en alliance avec Dieu et « en tout [d']aimer et servir » (n° 233).

S. R.

Santo subito ma non troppo ?

Béatification de Jean Paul II

●●● **Thierry Schelling**, Puteaux (F)
Prêtre

Après l'avoir déclaré « vénérable » en 2009, Benoît XVI a décidé de béatifier Jean Paul II le 1^{er} mai prochain. Ayant raccourci le temps d'attente usuel (5 ans entre la mort du concerné et l'ouverture des enquêtes préliminaires), il semble tenir compte du cri du cœur entendu sur la place Saint-Pierre le jour de son enterrement - Santo subito ! - et respecter la nécessaire reconnaissance d'un miracle pour élever Karol Wojtyła au rang des bienheureux. Mais il y a quelques ambiguïtés attachées à ce pieux événement.

Par cette programmation à Rome, Benoît XVI suit sa propre règle : béatifier localement l'« élu »¹ - la Pologne attendra ou viendra en masse place Saint-Pierre en mai prochain. Il redit également son attachement personnel à son mentor de près de 20 ans qu'il servit fidèlement et dont il a souhaité, au cours de son propre pontificat, faire connaître les enseignements.

En effet, l'archevêque de Munich et Freising, à qui Jean Paul II demanda de prendre les rênes de la Congrégation pour la doctrine de la foi en 1981, avait été reconduit quatre fois dans ses fonctions, ce qui fait de l'ex-cardinal Ratzinger un prélat à la longévité curiale sans précédent dans l'ère post-Vatican II,² marquant bien la confiance indéfectible du pape polonais à l'égard du prélat allemand.

De plus, étant donné la durée du pontificat du pape Wojtyła, nombre de ses écrits ont été rédigés et/ou influencés par l'esprit instruit de Ratzinger. C'est là que réside une première ambiguïté : Benoît XVI béatifie le confrère, ainsi que l'orthodoxie de ses écrits... auxquels il a lui-même passablement contribué !

Des papes saints

Des papes saints, l'Eglise en a à ce jour 78, de Pierre à Pie X, et compte (sans Jean Paul II) 10 bienheureux, de Victor III (1086-1087) à Pie IX (1846-1878). Il est intéressant de noter qu'au cours des quatre premiers siècles de son histoire, l'Eglise a considéré presque tous les pontifes (jusqu'en 530) comme saints, en lien avec les persécutions antichrétiennes d'alors, même si aucune cérémonie formelle n'a eu lieu, le martyr étant une sorte de canonisation instantanée.

Ensuite, les pontifes saints deviennent plus rares et espacés - jusqu'à plusieurs siècles - et surtout ne sont plus martyrs mais reconnus pour leur pacification d'une situation politique (Agathon, Léon II, Benoît II), leur gestion de

1 • En date du 29 septembre 2005 - soit cinq mois après son élection -, le pape allemand a « rendu » aux Eglises locales le droit de célébrer les béatifications. Car les bienheureux sont souvent des figures d'Eglises locales, qui leur rendent un culte particulier lié géographiquement, culturellement et historiquement avec les concernés.

2 • Depuis Paul VI, les « fonctionnaires » de la curie, du consultant au préfet de congrégation, sont nommés pour un quinquennat renouvelable.

l'Eglise en des temps difficiles (Léon IX, Grégoire VII, Pie V) ou leurs vertus propres (Célestin V, Pie X).

Or il y a tout de même parmi ces papes un Grégoire VII qui déclare dans les *Dictatus Papae* que « l'Eglise romaine ne s'est jamais trompée et ne se trompera jamais dans toute l'éternité » !³ A prendre *cum grano salis*... Ou encore, en ces temps tendus entre communautés musulmanes et chrétiennes, un Pie V porté aux autels parce que vainqueur de Lépante (1571) contre les Ottomans, est-il le meilleur intercesseur pour le dialogue interreligieux ? Un Pie IX et son *Syllabus* ou un Pie X et sa condamnation du modernisme sont de bons exemples de papes réactionnaires dont les successeurs vont déclarer juste le contraire sur bien des points de la doctrine... Bien relative sainteté, en somme.

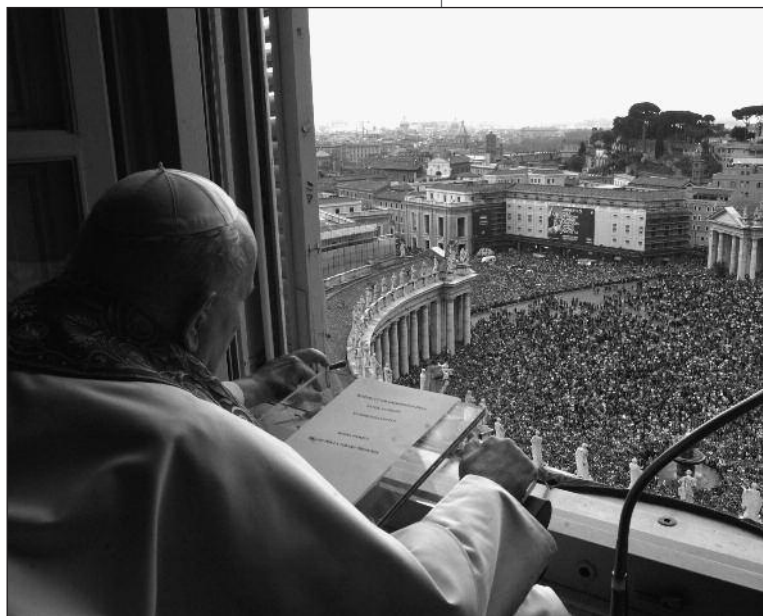
Et puis, voilà que le XX^e siècle retrouve des papes saints ou bienheureux se succédant les uns aux autres... Aucun martyr parmi eux pourtant ! Sur les dix derniers pontifes - de Léon XIII, premier pape du XX^e siècle (1878-1903), à Jean Paul II, premier pape du XXI^e siècle (1978-2005) -, Pie X est saint, Jean XXIII et (bientôt) Jean Paul II sont bienheureux, Pie XII est « vénérable » depuis décembre 2009 (donc en voie de béatification), et Paul VI et Jean Paul I^{er} sont « serviteurs de Dieu » (toute première étape de reconnaissance par l'Eglise de leurs vertus).

Seuls Léon XIII, Benoît XV et Pie XI ne sont pas (encore ?) envisagés pour les autels : pas de culte propre, ni de miracle ne leur sont attribués, ni même de charisme « suffisant » semble-t-il. Or

Benoît XV (1914-1922), *felicitare regnante* pendant la Première Guerre mondiale, est « le grand pape de la tragédie mondiale et bienfaiteur de tous les peuples sans considération de nationalité ou de religion », selon l'épithète d'une statue élevée en son honneur à... Istanbul ! Pie XI (1922-1939), par ses encycliques contre le fascisme et le franquisme - et celle, en préparation mais jamais publiée, contre le nazisme - a, sans langue de bois ni subterfuge diplomatique, décrié le mal pernicieux des dictateurs européens. Ce grand intellectuel a notamment béni les premiers moyens de communication au Vatican (télévision et radio) dont on sait l'incontournable nécessité pour la popularité des papes d'aujourd'hui. Léon XIII (1878-1903), enfin, reste le pape de *Rerum novarum* qui inaugure l'irremplaçable doctrine sociale de l'Eglise.

Dès lors, que dire d'un gouvernement des temps modernes qui canonise presque tous ses dirigeants ? Que cher-

Dernière messe de Pâques de Jean Paul II, (27 mars 2005)



3 • Voir Edmond Gschwend, « La survivance du modèle grégorien », in *choisir* n° 613, mars 2011, pp. 36-37. (n.d.l.r.)

che à dire l'Eglise de Rome par ce procédé ?⁴ Dans le lexique liturgique, « béatifier » et « canoniser » signifient, pour le premier, déclarer qu'une personne de foi chrétienne a pratiqué les vertus naturelles et chrétiennes de façon exemplaire ou même héroïque (les martyrs) et autoriser son culte local ; et, pour le second, inscrire un bienheureux au rang des saints pour un culte rendu dans toute l'Eglise.

Pour les premiers, un miracle est à reconnaître ; pour les seconds, un autre miracle est requis, ainsi qu'un rayonnement exceptionnellement « utile » à l'Eglise universelle puisque les saints sont donnés en modèles pour tout le peuple catholique (et parfois même au-delà). Et s'ils sont donnés en modèles, c'est tant pour leurs paroles que pour leurs actes.

Même si Rome béatifie ou canonise un homme plutôt que sa « politique », dans le cas des papes, l'ambiguïté demeure. Car, au XX^e siècle plus que jamais, un pape est toujours un chef d'Etat et est autant (et peut-être plus encore) vu que lu. Ce qu'il fait ou ne fait pas est davantage glosé médiatiquement que le fond de ses encycliques.

Le sceau d'un pouvoir ?

Dès lors, Rome voudrait-elle donner l'occasion d'avancer un argument plutôt délicat : leurs infaillibilités⁵... en paroles et en actes ? On pense d'abord à leur enseignement, massif, qui emplit des kilomètres de rayonnages de bibliothèques théologiques. Mais également à leurs « stratégies » : l'Ostpolitik en Europe de l'Est, les rapports avec Hitler, Franco, Mussolini ou Bush, avec les dictatures latino- et centre-américaines (Chili, Haïti, Cuba...) ou les régimes chinois et vietnamien, aux irréversibles

gestes œcuméniques de Paul VI ou, dans le domaine de l'interreligieux, de Jean Paul II... Béatifier un pape, c'est comme mettre un sceau d'authenticité sur ce qu'il a dit, fait et écrit.

Mais est-ce vraiment tout ? Ou bien Rome veut-elle s'assurer de l'indéfectibilité des dires et gestes des derniers « Serviteurs des serviteurs de Dieu » au vu des irrécusables changements de forme et de fond tout au long du XX^e siècle (en liturgie, en théologie, en morale...), entérinés par le concile Vatican II ? Car, que l'on soit pour le principe de la continuité ou de la rupture dans l'analyse de Vatican II, qu'on cède au retour des ors et du latin ou qu'on milite pour l'accès des femmes au sacerdoce ordonné, qu'on déclare l'œcuménisme « hérétique » en 1928 (*Mortalium animos*, Pie XI) pour le dire « irréversible et impératif » (Benoît XVI) quatre-vingt ans plus tard, la réalité est là : l'Eglise a changé en un peu plus d'un siècle. Quel grand écart entre le *Syllabus* et *Ecclesiam suam* ! Et ce évidemment sous l'impulsion ou le frein de ses papes, en paroles et en actes ! Alors, qui a plus raison, Pie IX ou Benoît XVI ?

Ou bien Rome voudrait-elle auto-justifier la papauté en instaurant « un culte de la personnalité » ?⁶ Il est vrai que depuis la création de la Cité du Vatican

4 • A noter que les Eglises orthodoxes canonisent également, ne proclamant que des saints. Il n'y a pas de gradation (vénérable, bienheureux, saint) mais seulement une reconnaissance à la fois de l'universalité de leur sainteté et de l'unicité de leurs parcours comme baptisés.

5 • On ne parle pas de l'infaillibilité pontificale « extraordinaire » concédée par Vatican I au pasteur universel de l'Eglise lorsqu'il proclame en matière de foi une vérité tenue pour dogmatique.

6 • Etienne Fouilloux, « Jean Paul II béatifié : une forme d'autojustification de la papauté », in *Le Monde*, 16-17 janvier 2011, p. 7.

(1929), le pape se montre à la ville et au monde, *Urbi et Orbi*, dans un décorum rappelant, dans les tragédies grecques, l'effet de *deus ex machina*. Depuis l'abandon de la tiare, qui élevait l'élu, selon la formule liturgique à son couronnement, au rang de « père des rois et des princes, guide de ce monde et vicaire de Jésus-Christ », le charisme décrit comme mystique d'un Pie XII, la bonhomie passe-partout d'un Jean XXIII, l'intelligence cultivée d'un Paul VI, le sourire naturel d'un Jean Paul I^{er} ou la présence planétaire d'un Jean Paul II ont contribué à rendre les papes très populaires.

Mais c'est aussi le résultat - et le produit ! - des médias se développant exponentiellement en parallèle et qui ont optimisé la papauté comme jamais auparavant. De là à passer au culte de la personnalité, il n'y a qu'un pas. Symptomatique à ce sujet est la création de la *Papamobile*...

Aveu de fragilité ?

Cette pratique de canonisation des pontifes - celle de Jean Paul II en particulier - interroge donc le « croyant de base ». Ce n'est pas tant remettre en question la sainteté de l'homme Karol Wojtyła, que de questionner la pratique d'une institution.

Au vu du bilan mitigé du pontificat wojtylien - le jugement de la théologie de la libération, l'évidage de l'autorité exécutive des conférences épiscopales, l'éviction de Jacques Gaillot de son siège épiscopal d'Evreux, l'approbation de textes sclérosant le débat sur le sacerdoce des femmes ou l'accès d'hommes mariés à l'ordination presbytérale, l'inadaptée gestion du fondateur des Légionnaires du Christ, la réduction au silence de théologiens

asiatiques (Amaladoss, Pieris, Balasuriya...), le retrait du droit à l'enseignement pour certains théologiens, notamment occidentaux (Chenu, Küng, Haight...) ou la « réhabilitation » d'autres jadis interdits en les créant cardinaux (Congar, De Lubac), etc. - on peut se demander ce que doivent ressentir les personnes touchées par les décisions du pontife à l'annonce de sa béatification.

« Trop de cuisiniers gâtent la sauce. » Cet adage rappelle qu'à élever aux autels ses dirigeants successifs des deux derniers siècles, l'Eglise de Rome risque de renforcer l'idée qu'un pape est quasi assuré d'être un saint de par l'exercice de son office ; qu'il saura toujours conduire l'Eglise en « saint homme », déjà sur terre. De là à légitimer une hérésie - que le pape a toujours raison dans tout ce qu'il dit et fait, et qu'il est nécessaire pour le salut du monde -, il n'y a qu'un pas qui avait été franchi par les médiévaux *Dictatus Papae*, mais révoqué depuis lors !

C'est plutôt la marque d'un manque de confiance de l'Eglise, encore à approfondir, dans son rapport avec le monde ambiant. Paul VI voulait dialoguer à tout prix et sous toute forme avec ses contemporains, rappelant que l'Eglise est d'abord au service de la sanctification du monde. Or, par ces béatifications à la chaîne, l'Eglise fait preuve d'un nombrilisme dérangeant. N'est-ce pas peut-être un dernier relent de l'héritage de l'Empire romain quand il défiait quasi automatiquement ses empereurs décédés - quand ce n'était pas déjà de leur vivant... ? Alors *Santo subito*, peut-être, *ma non troppo* !

Th. Sch.

Financement des Eglises

Le Swiss made

●●● **Jean-Marie Brandt**, Pully (VD)

Economiste, théologien,

président de l'Eglise catholique vaudoise jusqu'en 2009¹

Le label Swiss made du financement des Eglises a-t-il fait perdre son latin à l'Eglise catholique romaine² ? Le rapport FAKIR³ du 30 juin 2010, qui donne pour la première fois une vision d'ensemble du financement des Eglises en Suisse, répond clairement par la négative : la prestation fournie justifie le principe et le montant du financement.⁴ Cette étude apporte des éléments d'autant plus précieux au débat sur les relations Eglises-Etat et sur la place des Eglises dans la société que le christianisme perd du terrain.⁵

En Suisse, au niveau des paroisses, il y a lieu de distinguer deux structures ecclésiales inversées : celle de la pastorale et celle de l'administration. La structure de la pastorale (l'Eglise) est pyramidale et procède du haut vers le bas : la tête avec le Christ ; le corps avec le pape, l'évêque, le curé ; et, à la base, le peuple. L'unité est le diocèse (l'Eglise particulière), qui regroupe plusieurs paroisses territoriales (les cellules de l'Eglise). Là se trouve, sous la houlette du curé, le peuple de Dieu dans son organisation pastorale (conseil de pastorale) et administrative (conseil de paroisse).

Toutes les parties du corps ecclésial ne font qu'un dans la communion avec le Christ. Elles vivent au point de rencontre de deux axes : l'axe horizontal du partage et l'axe vertical de la hiérarchie. Les laïcs salariés au service de l'Eglise, comme les prêtres, sont engagés en vertu de la mission canonique que leur attribue l'évêque et rémunérés en fonction d'un contrat signé par un organe administratif qui peut regrouper les paroisses d'un canton. L'évêque déploie son activité à différents niveaux : paroisses, organes faïtiers, évê-

ché. « Selon la doctrine catholique, en effet, il ne peut y avoir d'Eglise sans évêque, et [...], pour cette raison, les authentiques "Eglises locales" ne peuvent être que les diocèses. »⁶

Dans cette structure, l'évêque devrait être financé pour l'ensemble des activités du diocèse, également au plan administratif, notamment dans les domaines ressources humaines, financières et communication. Les quatre cin-

- 1 • Auteur d'une thèse intitulée *Obsolescence de l'offre religieuse*. Voir sa recension à la p. 40 de ce numéro. (n.d.l.r.)
- 2 • Ci-après : *l'Eglise*.
- 3 • Acronyme pour *Analyse financière des Eglises*. Basé sur l'analyse méthodologique des prestations offertes, le rapport élargit la vision à l'ensemble des Eglises nationales.
- 4 • Cf. Fonds national suisse de la recherche scientifique, Programme national de recherche « Collectivités religieuses, Etat et société », PNR58. **Michael Marti, Eliane Kraft, Felix Walter**, *Prestations, utilité et financement des communautés religieuses en Suisse*, Ruediger Verlag, Zurich 2010, 80 p.
- 5 • Le financement des Eglises s'inscrit dans l'articulation bien rodée d'un rapport Eglises-Etat mais, plus largement, dans des tendances à long terme évidentes : laïcisation de la société, banalisation des valeurs, crise économique, montée des intégrismes.
- 6 • **Libero Gerosa, René Pahud de Mortanges**, *Eglise catholique et Etat en Suisse*, Schulthess, Genève 2010, 346 p.

quièmes des dépenses sont consacrées à la rémunération des salariés de l'Eglise. Comme dans un holding et ses entreprises-filles, l'évêque devrait ainsi être compétent pour dispenser le financement en fonction de la répartition des tâches au sein du diocèse. Il devrait, en concertation avec les paroisses, décider des budgets et des allocations de ressources selon qu'il agit pour son compte propre, celui des paroisses ou celui des organes faïtiers.

L'administration

La structure administrative s'inscrit au niveau de la paroisse ou des paroisses dans une pyramide renversée où la base décide. Les paroisses sont regroupées au sein d'organismes faïtiers cantonaux qui peuvent gérer la ressource administrative, notamment financière, et qui représentent l'Eglise dans la relation avec l'Etat. On parle de « corporations ecclésiastiques » ou de « corporations religieuses de droit public » qui regroupent des fidèles d'une confession donnée. Cette configuration remonte aux *communes ecclésiastiques* du Moyen Age, qui se confondaient avec les *communes politiques*. Elles en ont repris l'idéal corporatif qui repose sur la coopération de leurs membres avec la hiérarchie ecclésiastique. En fonction de l'évolution sociale locale et avec la mixité confessionnelle, les communes ecclésiastiques se sont organisées en corporations autonomes. De même pour les organisations ecclésiastiques de niveau cantonal, qui se sont créées entre le XVIII^e et la seconde moitié du XX^e siècle. A l'exception de Genève et de Neuchâtel, ce système se retrouve dans tous les cantons.

Aujourd'hui, les corporations ecclésiastiques reconnues de *droit public* sont le reflet d'une saine séparation Eglises-Etat, une grande liberté étant garantie par l'Etat pour que les Eglises accomplissent leur mission, obligatoirement *au service de tous*, toutes croyances confondues. C'est sur cette structure administrative et démocratique que repose le financement de l'Eglise.

Dans ce système « dual », l'Eglise et l'Etat fonctionnent selon une coopération idéale : les deux entités ne s'immiscent pas dans les structures et fonctionnements respectifs, et le financement de l'Eglise repose sur une large base. Ce système nécessite un « esprit positif », développé dans le respect et la confiance mutuels et entretenu avec soin en fonction de l'évolution de l'Eglise et de la société. Il nécessite un dialogue institutionnel entre professionnels qualifiés qui agissent de manière rigoureuse, dans la transparence et sur le long terme.

La reconnaissance de l'Eglise sous la forme de corporation de droit public est conditionnée par son *organisation démocratique*. De même pour la possible délégation de la compétence fiscale. La paroisse peut en effet revendiquer le droit d'imposition en matière d'impôts ecclésiastiques, tout en maintenant à l'Etat la compétence de perception. Il est également possible à l'organisme faïtier cantonal de revendiquer, pour le compte des paroisses, la compétence financière. C'est l'exemple de la Fédération catholique vaudoise qui représente l'Eglise catholique dans le canton et reçoit le subside étatique alimenté par l'impôt général (Vaud ne connaît pas l'impôt ecclésiastique).

Le rôle de contribuables des personnes morales en matière d'impôt ecclésiastique est actuellement l'objet de

réflexions, précisément en regard de la liberté religieuse. Le Tribunal fédéral a confirmé la compétence des cantons en la matière.⁷ Peut se greffer la problématique éthique que soulève le genre d'activités de la personne morale, à l'exemple récent de Philipp Morris, fabriquant de cigarettes à Neuchâtel où l'impôt ecclésiastique n'est obligatoire ni pour les personnes morales ni pour les personnes physiques.

La lettre et l'esprit

Dans la majorité des cantons, la commune ecclésiastique bénéficie de la faculté de percevoir des impôts ecclésiastiques et en confie le processus administratif à l'Etat. Il y a des exceptions remarquables, comme celle déjà énoncée du canton de Vaud. Ou encore celles de Neuchâtel et de Genève où il n'existe ni commune ecclésiastique ni redistribution de l'impôt en faveur de l'Eglise : la contribution fiscale cantonale y est libre.



Non, St Marc n'est pas qu'un simple détergent !

Nous n'avons rien à vendre et tout à donner.

ECR EGLISE CATHOLIQUE
ROMAINE-GENEVE

Merci de penser à votre contribution ecclésiastique
CCP 12-2782-6 ou www.cath-ge.ch

Des différences importantes apparaissent en outre en Suisse dans les pôles de taxation, la visibilité du rapport entre contributeur et usager, la liberté de contribuer, le revenu par bénéficiaire. La coexistence de ces différences au sein de diocèses, qui ne sont pas taillés selon le découpage cantonal, sont certes sources de tension, mais reflètent par ailleurs la réalité helvétique et sont facteurs de dynamisme dans une culture de dialogue démocratique.

Le point de convergence Eglise-Etat des activités ecclésiales rémunérées est réglé à satisfaction du point de vue institutionnel, certes, mais il dépend avant tout de l'esprit dans lequel s'exerce ce rapport de confiance et de respect. Chacune des entités doit en effet répondre devant ses autorités et ses usagers du bon usage du financement, soit de la bonne et due exécution des mandats et choix des personnes (personnalité, compétence, motivation), sans confusion de genres ni de rôles.

En effet, la concurrence des appareils canoniques et civils peut créer, en cas de crise, un état de tension qui opacifie la vision des rôles respectifs. La prévention consiste à assurer l'entretien de bons rapports personnels et de garantir le professionnalisme de la gestion interne. Pour ce faire, paroisses et corporations de droit public s'entourent de bénévoles, des professionnels compétents dans la vie civile. Leur contribution, décisive pour la bonne marche de l'Eglise, n'émerge bien entendu pas à son budget.

Une autre façon de consolider le rapport de confiance entre l'Eglise et l'Etat serait la normalisation de la pratique de l'*audit de gestion* pour le compte des mandants, notamment des bailleurs de fonds. L'exercice a été accompli par la Fédération catholique vaudoise à l'endroit de l'Etat ; ce geste transparent, mené de manière professionnelle, a été à la source de la confiance de l'Etat et des mesures de réforme internes à l'Eglise locale dans sa structure administrative.

Les limites du système

Reste le financement des évêchés et des organismes faitiers. Il est à juste titre présenté comme une problématique. Au niveau de la *commune ecclésiastique* taxatrice et perceptrice ou de l'impôt ecclésiastique, il n'y a aucune raison pour que le contribuable catholique ne souscrive pas au principe de redistribution au sein de l'Eglise universelle. Cependant ceci est plus difficile s'agissant du subventionnement de l'Eglise locale ou des organismes faitiers. Une *comptabilité analytique* standard - imputant à chaque unité l'allocation des ressources qui lui reviennent en fonction de la répartition des tâches - permettrait de gérer cette problématique.

Autre difficulté : le financement de l'Eglise est assuré au rythme du budget de l'Etat, soit annuellement, alors que la planification des besoins pastoraux devrait s'établir sur une vision stratégique de moyen et long terme (trois et cinq ans). Un entretien annuel et des accords spécifiques portant sur les besoins à moyen terme de l'Eglise

et le partage des soucis communs devraient pallier facilement cette désynchronisation des rythmes budgétaires. Notons encore que si la ressource financière découle en principe des missions assignées, elle dépend en réalité en premier lieu des moyens de l'Etat (ou des contribuables) qui n'évoluent pas nécessairement en fonction des besoins de l'Eglise. De plus, l'analyse de la pertinence des missions pourrait déboucher, dans un avenir proche, sur la remise en question, sinon du principe de leur financement, au moins du montant trop souvent considéré par l'Eglise comme définitivement acquis.

Trois autres variables sont à considérer : la proportion de sorties de l'Eglise (au plan de la pastorale ou du paiement de l'impôt), la problématique de la réintégration à bien plaie en cas de besoin, et les demandes de communautés nouvelles dont le financement pourrait bien être imputable à celui des communautés reconnues.

Malgré les limites du système, on peut considérer, au vu des avantages de la coopération Eglises-Etat, que le *Swiss made* du financement des Eglises, à la fois historique et moderne, donne pleine satisfaction dans un rapport considéré gagnant-gagnant. « [...] la conviction que l'avenir du droit ecclésiastique suisse ne se situe pas dans la séparation radicale entre l'Etat et les communautés religieuses [...], mais dans la coopération entre ces deux puissances de la société s'impose de plus en plus. »⁸ La poursuite de cette coopération, à l'échelon du financement, tient au professionnalisme et à la transparence de la gestion. Reste que l'enjeu réel est, bien entendu, la pertinence chrétienne dans notre société et non pas son financement.

J.-M. Br.

8 • In Gerosa, op. cit. p. 49.

L'Afrique dans nos portables

●●● **Jean-Claude Huot**, Cossonay
Secrétaire romand d'Action de Carême

Ordinateurs, téléphones cellulaires, nous ne pourrions plus nous en passer. Mais pour fabriquer ces machines si performantes, des matières premières sont tirées du sol africain dans le sang et les larmes. Que faire depuis la Suisse pour modifier cette réalité ? La Campagne œcuménique 2011 d'Action de Carême et de Pain pour le prochain interpelle les citoyens et les autorités fédérales.

Les matières premières qui jouent un rôle clé dans la fabrication d'appareils électroniques mobiles (téléphones cellulaires, ordinateurs portables notamment) sont extraites dans un nombre très limité de pays. Le coltan et le cobalt font partie de ces métaux. Dans le coltan, on trouve un métal, le tantale, indispensable pour miniaturiser les circuits électroniques. Or la République démocratique du Congo (RDC) est détentrice des trois quarts des réserves mondiales de coltan, d'un tiers des réserves de cobalt et d'un dixième des réserves de cuivre.¹

Si les consommateurs disposent d'appareils de très haute technologie, l'extraction des minerais utilisés est réalisée dans des conditions extrêmement rudimentaires en RDC. Des hommes, parfois des adolescents, creusent à mains nues ou avec juste une pelle ou une pioche. Ils charrient ensuite le minerai brut dans des sacs de 50 kg, transportés à dos d'homme ou sur des vélos pendant deux ou trois jours, jusqu'au marché voisin. Achetés par des commerçants locaux qui les revendent à l'envoyé d'une grande entreprise, les minerais sont ensuite acheminés en camion jusqu'aux ports de l'océan Indien (Mombasa notamment). Une bonne partie d'entre eux partent pour la Chine, où ils sont incorporés dans les appareils électro-

niques que nous retrouvons dans nos poches, nos foyers ou nos bureaux.² Quelques grammes de tantale, de cobalt ou de cuivre dans un téléphone portable, ce n'est presque rien, mais comme il y a 8 millions d'abonnés à la téléphonie mobile en Suisse et qu'il se vend 1,2 milliard d'appareils par an dans le monde,³ cela représente de jolis tonnages.

Mainmise suisse

Si l'Afrique est dans nos portables, ses matériaux passent aussi (au moins virtuellement) par la Suisse via le négoce international. Les cantons de Genève et de Zoug font partie des principales plates-formes mondiales pour le négoce des matières premières.⁴ Un des grands acteurs dans les minerais est Glencore, une entreprise dont le siège est à Zoug. C'est la plus grande entre-

- 1 • Cf. **Ferdinand Muhigirwa**, « Ressources minières. L'Eglise auprès du peuple congolais », in *choisir* n° 615, mars 2011, pp. 13-17.
- 2 • Cf. le documentaire de **Patrick Forestier**, *Du sang dans nos portables*, TAC Presse.
- 3 • **Déclaration de Berne**, *Allo, t'es où ? Le téléphone portable en cinq dimensions*, 2^e éd., septembre 2009.
- 4 • Site Internet de l'OSEC (promotion suisse du commerce et des investissements), consulté le 24 février 2011. www.osec.ch.

prise suisse, avec un chiffre d'affaires de 117 milliards de francs en 2009. Elle est particulièrement active en RDC, notamment dans le Katanga (cuivre en kiswahili). Elle y possède 77 % des actions de l'entreprise Katanga Mining Limited (KML) dont le siège social est aux Bermudes et dont quatre membres du conseil d'administration sont issus de la direction de Glencore. Grâce à la *joint venture* passée avec Gecamines, l'entreprise minière de l'Etat congolais, KML dispose des droits d'exploitation de six gisements de cuivre et de cobalt. Répartis sur plus de 40 km² (environ la taille du canton de Genève), ils contiennent autour de 16 millions de tonnes de cuivre. Actuellement KML produit 60 tonnes de cuivre et 3500 tonnes de cobalt. Elle ambitionne de devenir, d'ici à 2015, le plus grand producteur de cuivre d'Afrique et le plus grand producteur de cobalt au monde.⁵

Si la plus grande partie de ce minerai vient de Gecamines, celle-ci ne dispose que de 25 % du capital de la *joint venture* passée avec KML. Autrement dit, l'apport congolais, essentiel puisqu'il consiste en minerais, n'est rémunéré que par un quart du capital. Le reste appartient à KML, elle-même contrôlée par Glencore. En conséquence, les minerais de ces mines sont dans les mains d'une entreprise ayant son siège en Suisse.

5 • Pour en savoir plus sur Glencore et ses activités en RDC, voir *Contrats, droits humains et fiscalité : comment une entreprise dépouille un pays. Le cas de Glencore en République démocratique du Congo*, étude rédigée par **Chantal Peyer** de Pain pour le prochain, Lausanne, 10 mars 2011.

6 • Fondation œcuménique créée par les Eglises sud-africaines dans l'objectif d'examiner et d'améliorer la responsabilité sociale des entreprises, en particulier dans le secteur minier.

D'après l'enquête menée sur place par la Bench Marks Foundation⁶ pour Action de Carême et Pain pour le Prochain, KML achète des minerais aux creuseurs artisanaux dans des mines lui appartenant. Or des enfants travaillent aussi comme creuseurs, ce qui est interdit par les conventions de l'OIT. Et les négociants qui rachètent leur production pour KML, à Kolwezi, minimisent le plus souvent la teneur en métal des minerais de manière à payer un prix dérisoire. Dans les mines industrielles, la situation est à peine meilleure. A Kamoto, 30 % des travailleurs ne sont employés qu'à titre temporaire. Ils ne disposent d'aucune formation aux mesures de sécurité, ne reçoivent pas l'équipement adéquat pour descendre dans la mine.

Pétition

Une des clés de la responsabilité des entreprises en matière de droits humains est la transparence :

- financière, en informant sur les revenus et le paiement effectué dans chaque pays où l'entreprise dispose de filiales ;
- juridique, en prenant les mesures nécessaires pour éviter des atteintes aux droits humains dans les filiales et en rendant compte de ces mesures.

Dans le cadre de la Campagne œcuménique 2011, Action de Carême et Pain pour le prochain ont lancé une pétition pour demander aux autorités fédérales d'assurer cette transparence.

La pétition peut être signée sur www.droitalimentation.ch ou demandée au secrétariat d'Action de Carême
© 021 617 88 81.

Manque de responsabilité

S'il s'avère que KML ne respecte pas les lois congolaises et les normes internationales en matière de droits humains, serait-il possible d'en tenir Glencore pour responsable ? La réponse est malheureusement négative.

Sur le plan international, le Conseil des droits humains de l'ONU a mandaté il y a cinq ans un « Représentant spécial », John Ruggie, pour élaborer des principes devant guider la mise en pratique de la responsabilité des entreprises en matière de droits humains. Dans son rapport de 2010, John Ruggie rappelle que les Etats seuls ont le devoir de respecter et de faire respecter ces droits. Ils ont donc le premier rôle pour prévenir et sanctionner les atteintes aux droits humains commises par les entreprises. Mais, relève-t-il, « l'ensemble des pratiques des Etats présente des incohérences juridiques et politiques substantielles ainsi que des lacunes qui entraînent souvent des conséquen-

ces graves pour les victimes, les sociétés et les Etats eux-mêmes ».⁷

Une de ces lacunes est le fait que les Etats ne disposent généralement d'aucune politique et d'aucune législation leur permettant d'intervenir auprès des entreprises sises sur leur territoire quand leurs filiales portent atteinte aux droits humains dans un Etat tiers.

La CIDSE (alliance internationale d'agences de développement catholiques dont fait partie Action de Carême) a donc demandé à John Ruggie d'inclure dans ses propositions l'obligation pour les entreprises de publier des rapports sur les activités de leurs filiales et de rendre compte des mesures prises pour prévenir toute violation des droits humains.⁸

C'est aussi ce qu'Action de Carême et Pain pour le prochain demandent. Quand des entreprises sises en Suisse contrôlent des filiales en Afrique ou ailleurs dans le monde qui exploitent de manière éhontée la population locale, elles doivent rendre des comptes en Suisse aussi.

J.-Cl. H.

« Katanga Business »,
film de Thierry Michel
(2008)



7 • *Business and human rights : further steps toward the operationalization of the "protect, respect and remedy" framework*, A/HRC/14/27, avril 2010, § 18.

8 • Protéger, respecter et réparer. 3^e communication écrite au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies chargé des questions des droits humains et des entreprises, CIDSE, octobre 2010.

Boulevards et intimités

●●● **Valérie Bory**, *Lausanne*
Journaliste

Dorian Rossel, dont la transposition au théâtre de la bande dessinée de Jirô Taniguchi, *Quartier lointain*, est encore dans les mémoires, s'est lancé dans un livre « culte », *L'usage du monde*. La scène est jonchée de tables basses, dissemblables et recouvertes de nappes bon marché, toutes différentes, Athènes, Istanbul, Belgrade, Sarajevo, Tabriz, Kaboul...

Cinq comédiens et musiciens entreprennent de nous emmener sur les traces de Nicolas Bouvier, écrivain, photographe et grand flâneur, et de Thierry Vernet, peintre, que leur amitié, leur jeunesse et un certain vague à l'âme ont poussés vers des contrées lointaines dans les années 1953 et 1954, portés par une petite Fiat topolino à dos rond. Quelque 20 ans plus tard, des hippies épris d'ailleurs suivront les mêmes chemins vers l'Orient.

Aujourd'hui, des pays comme l'Afghanistan ou l'Iran sont rayés de la carte du voyageur sac à dos. Guerres internes, intégrismes, éclatement de l'ex-Yougoslavie et, il faut le rajouter, modernité ont clos le chapitre. Les voyages tels que les concevaient Ella Maillard, Albert Londres, Jacques Lacarrière et même, à une époque plus lointaine, Isabelle Eberhart ne seront plus jamais possibles.

Dans cette approche scénique d'un voyage où l'on lâche les amarres, s'est

construit un beau travail sur les voix. Des instruments de musique s'insinuent entre les paroles, évoquant la route d'Is-pahan, la prison de Mahabad, le marché de Tabriz, le désert Baloutch, le Saki bar... La petite topolino sombre roule devant nous, miniature aux phares qui s'allument dans la nuit quand vrombit le moteur. Sur scène, un coffre en bois laisse s'échapper des vapeurs de jasm-in.

L'intimité de la mise en scène fait écho à la discrétion des deux voyageurs, à leur humour indéfectible devant l'étrange, l'inattendu ou l'inquiétant. A la sobriété dans l'écriture devant les moments difficiles traversés, lorsque le véhicule refuse d'aller plus loin, lorsque le spleen s'empare des âmes éloignées de tout repère familial, lorsque le danger donne la mesure de la vie.

A Shiraz, un paysan qui « repeint sa porte dans une couleur rare rappelle que le pays à 5000 ans », note l'écrivain-voyageur, tandis que Thierry Vernet fait des croquis perpétuant cet éloge de la lenteur. Deux ans de voyage avec de l'argent pour quatre mois. (Et deux femmes compréhensives restées à la maison...)

Un esprit subtil transparait des notations de Bouvier. Le voyage est un exercice de disparition, note-t-il. S'effacer devant l'inconnu, devant l'autre. Belle leçon de vie.

théâtre

Nicolas Bouvier,
L'usage du
Monde

La Comédie, Genève,
du 3 au 8 mai ; Théâtre
du Passage,
Neuchâtel, 10 mai.

Apothéose de mots

La compagnie « Un air de rien » réussit un coup de maître avec cette pièce, *Louis Germain David de Funès de Galarza* - qui était le vrai nom du comique, d'origine espagnole -, conçue comme un vaudeville. Elle intègre certains des plus fameux personnages comiques des films que De Funès a tournés et des pièces qu'il a jouées, en grand perturbateur. Les collages d'images et de sons interfèrent dans cette pièce de boulevard, qui le restitue tout entier : brefs extraits de films et dialogues au débit de feu d'artifice, de ce talent si extraverti provoquant chez le spectateur des larmes de rire.

Louis Germain David de Funès de Galarza

Nuithonie, Fribourg, du 8 au 10 avril ; Théâtre du Loup, Genève, du 14 au 21 avril

Un vaudeville



Une pièce au décor bling bling, car l'argent - jeté ou maladivement couvé - est souvent le moteur qui alimente les comédies de l'acteur, comme dans *La Folie des grandeurs* ou *Oscar*, d'Edouard Molinaro. Argent, monnaie sonnante et trébuchante, symbole révélant tous les couacs qui émaillent les relations entre les intéressés. Comme chez Molière.

Beau décor de vaudeville, avec grand escalier tournoyant, débouchant au milieu de la scène, rendant spectaculaire chaque entrée ou sortie des comédiens, canapé moderne en cuir blanc, lustre scintillant, rideau rouge : la fantaisie peut commencer. Avec les principaux personnages de ses films ou de ses pièces, mais aussi les comédiens qui les incarnaient à l'époque - ainsi Claude Gensac, la complice féminine des films de De Funès, ou Mireille Darc, avec lui dans *Des pissenlits par la racine* ou *Pouic Pouic*, sorti en 1963 après le succès de la pièce de boulevard du même nom et dont les comédiens réinterprètent une scène fameuse.

Pour l'anniversaire de son mari, Cynthia lui offre un cadeau inattendu : une concession pétrolière sur les bords de l'Orénoque. Son mari Léonard (Louis de Funès) découvre rapidement qu'elle a été dupée par un escroc. Il conçoit alors de marier sa fille au très riche Antoine, caricature du snob dandy à longue mèche sur l'œil, qui courtise déjà la ravissante et idiote ingénue...

Les années '60-70 servent de repère temporel à cet hommage au grand comique, dont l'écrivain - pas grand public du tout - Valère Novarina dit : « Il est de ceux qui trouvent chaque soir leur chemin dans le noir. » Sur scène, bien sûr, avant d'affronter le public, mais aussi dans le secret de sa vie d'homme. Se démenant comme un beau diable dans l'apoplexie comique

et faisant de ce mouvement perpétuel une tentative désespérée de se faire aimer. Car il voulait qu'on l'aime, de Funnès.

Si on ne le savait pas encore, cet acteur populaire et burlesque figure désormais au Panthéon des grands et géniaux amuseurs d'une époque héroïque à plus d'un titre.

Poétique et sombre

Sur la scène, deux couples de parents, des verres, des bouteilles et, à l'arrière-plan, des tables et des chaises d'école. Des oiseaux aux ailes étendues ondulent, posés sur de hautes tiges. Quelques notes de Sibelius. Une atmosphère d'étrangeté flotte.

« Nous avons eu deux enfants et nous les avons perdus », commence l'une des mères. La fille, partie, revient à la maison en fantôme vieilli et se tient sous l'escalier. Le garçon s'en est allé peu après. Le couple est demeuré seul et parle à un couple ami, se demandant ce qu'ils ont fait de mal, de bien. Pourtant il leur semble qu'ils ont été de bons parents. L'autre couple est fier de leur garçon, qui est instituteur et mange chaque dimanche avec eux.

Marie NDiaye décrit une réalité quotidienne, traversée comme des éclairs zébrés par une force inconnue, inquiétante, qu'on peut appeler l'occulte, le merveilleux, le surnaturel. Son univers littéraire est désarçonnant. Là où l'on croit la réconciliation entre les êtres enfin proche, la cruauté s'interpose, sans même dire son nom. Des forces sous-jacentes brouillent les cartes distribuées. Car Marie NDiaye, née en France, a de la culture de son père, Sénégalais, une vision fantasmée qui nourrit son œuvre, si forte, d'esprits, de personnages se transformant en

oiseaux (dans le beau récit intitulé *La Sorcière*), de ventres qui parlent. Elle rejoint en cela davantage le mythe que le monde des marabouts.

Le garçon parti est revenu et il souffre face à ses parents impuissants à le rassurer, à l'aimer. A travers son ventre, ses parents de sang (il a été adopté) s'interposent et lui disent qu'ils veulent tuer le couple intrus qui leur a pris leur fils. Terrible dilemme, car le garçon aime ses parents adoptifs. Quant au fils modèle, il annonce à ses parents qu'il a accompli un abominable crime. Les braves gens, qui vivent dans le déni pour être heureux, ne peuvent évidemment croire leur fils, qui parle des adultes en disant, comme un gosse, révélant ainsi son esprit perturbé : « les grandes personnes ». Lorsque, plus tard, une mère d'élève étrangère, sans défense, viendra pour réclamer justice au maître qui a violé son fils, elle ne suscitera que murmures de réprobation des autres parents.

Une pièce sombre, avec à la fin quelques mains tendues vers l'amour comme une quête presque impossible. La très belle langue de Marie NDiaye, poétique et allant à l'essentiel, les formidables comédiens (Christiane Cohendy, Evelyne Didi, Jean-Pierre Malo, Adama Diop, sans tous les nommer) n'empêchent pas un certain désenchantement devant la dureté de la condition faite aux personnages. Trop de culpabilité pèse sur eux, trop d'impossibles bonheurs. Un abandon lointain plane sur leurs têtes ; un non-dit ancestral traverse les générations et revient tourmenter les descendants. Beau et douloureux.

V. B.

théâtre

Marie NDiaye, *Les grandes personnes,*

La Comédie, Genève,
du 12 au 21 avril

Appels vers l'ailleurs

Gustave Roud

●●● **Mathilde Vischer**, Lausanne
Traductrice littéraire

L'œuvre de Gustave Roud¹ s'inscrit dans la nostalgie profonde d'un temps où le langage était en rapport direct avec le monde, où les lieux, les forêts et la voix humaine - comme dans la poésie grecque - parlaient d'eux-mêmes à travers le chant. Confronté à la perte provoquée par le passage à l'écriture, indice de l'absence, de la rupture de l'harmonie, le poète recueille les restes (traces, fragments) de ces voix qui passent à travers le monde et résonnent en lui : « Il fallait perdre la parole pour découvrir le vrai langage de toutes choses ; par l'innocence offerte de la bête et de la fleur atteindre peu à peu la secrète innocence des hommes comme une déchirante certitude. »²

L'univers de Roud est celui de l'ancien monde paysan : les collines douces de la campagne proche de sa ferme, les chemins menant aux forêts, les hommes occupés aux travaux des champs ; parfois une fête à l'auberge, que le poète, resté à l'écart, observe. Nostalgie d'un monde qui serait comme antérieur à la catastrophe de la fin du monde paysan à l'aube du XX^e siècle, et celle, profonde et irréparable, du paradis « dispersé ».

La tâche du poète serait de recueillir ces fragments de paradis, à travers les signes que le monde révèle : « La poésie (la vraie) m'a toujours paru être (...) une quête de signes menée au cœur d'un monde qui ne demande qu'à

répondre, interrogé, il est vrai, selon telle ou telle inflexion de voix. »³

Cette propension à être « admis vivant à l'éternel »,⁴ Roud la partage avec les Romantiques allemands ; comme eux, il cherche à retrouver la cohérence du monde de *jadis*. Cette adhérence est celle de moments trop rares où le poète ressent soudain son appartenance au monde et à la communauté des hommes ; elle est liée à cet *ailleurs* d'où proviennent des messages que le poète reconnaît et dont il tente de rendre compte : « Il s'agit de l'instant suprême où la communion avec le monde nous est donnée, où l'univers cesse d'être un spectacle parfaitement lisible, pour devenir une immense gerbe de messages, un concert sans cesse recommencé de cris, de chants, de gestes, où tout être, toute chose, est à la fois signe et porteur de signe. L'instant suprême aussi où l'homme sent crouler sa risible royauté intérieure et trem-

1 • L'ensemble de cette œuvre en prose poétique tient dans les trois volumes des *Écrits*, publiés à la Bibliothèque des Arts, Lausanne/Paris 1978. Les références - dans les notes suivantes ou dans le texte - des citations de cet article se réfèrent à cette édition ; le chiffre romain renvoie au numéro du volume, suivi du numéro de la page.

2 • *Air de la solitude*, II, 177.

3 • *Idem*, 100.

4 • *Requiem*, III, 46.

ble et cède aux appels venus d'un ailleurs indubitable. »⁵

Mais instants fragiles aussi : si un paysage, un être se donne à la contemplation, dans le moment même il se dérobe. *Essai pour un paradis* (1932) célèbre de la manière la plus nette ces instants où le feu de la vie, comme dispersé dans les champs lors de la moisson, rend momentanément possible l'espoir de la rencontre avec l'autre.

Recherche de la continuité

Le rapport du poète au monde s'inscrit dans un double mouvement : à la nécessité de se retirer de la communauté des hommes pour avoir accès à la parole, s'ajoute celle, liée à la nostalgie d'un espace non séparé, d'appartenir pleinement à ce monde. Si la solitude apparaît nécessaire pour permettre cette adhésion, elle peut devenir le signe de la perte du chant, pendant ces longs hivers, blancs comme l'absence de traces dont parlait Mallarmé. La prose poétique de Roud tend à décrire le monde dans la plus grande continuité. A l'hymne, forme discursive privilégiée à l'origine, Roud préfère bientôt une prose fluide et mélodique qui apaise les aigus, atténue les ruptures et tente de gommer, sans l'ignorer, le discontinu. Sa prose s'élabore comme enchaînement d'images et d'évocations. Les modulations de son chant alternent entre la plainte que lui suggèrent des interrogations sur un monde dont il se sent étranger, et l'élégie, qui célèbre les moments de grâce de l'innocence, de l'adéquation au monde retrouvée.

Tantôt poétique, tantôt méditative, cette prose s'apparente parfois à des notes de journal : certains passages du *Petit traité de la marche en plaine* (1932) proposent une rêverie poétique dictée par le rythme de la marche ; *Feuillets* (1929) réunit des souvenirs d'un voyage en Italie et des réflexions sur le monde environnant.

Pour Roud, l'innocence à retrouver serait celle du langage des oiseaux et des enfants. Ce que le poète recherche dans cette innocence, c'est une pureté qui échappe à l'absolu mallarméen de la parole conduisant au mutisme. Cette pureté s'incarne aussi dans les gestes simples d'un homme au travail (l'un de ceux qui ne vivent pas séparés d'eux-

Notes biographiques

Gustave Roud (1897-1976) est né près de Saint-Légier, au-dessus de Vevey. D'une mère et d'un père paysans, il ne quittera jamais sa terre d'origine. Après une licence en lettres à Lausanne, il s'installe définitivement dans la ferme familiale à Carrouge, dans une région de champs et de collines appelée Haut Jorat, où il mènera une vie vouée à l'écriture et la solitude. Ses premiers poèmes paraissent en 1915, dans un numéro spécial des *Cahiers vaudois* ; il publie ensuite *Adieu* (1927), puis son premier recueil, *Feuillets* (1929), chez l'éditeur Mermod à Lausanne. De sa rencontre avec Mermod et Ramuz naît la revue *Aujourd'hui*, dont Roud sera le secrétaire de rédaction de 1929 à 1931. Ami de nombreux artistes, poètes et peintres (dont René Auberjonois, S. P. Robert, Maurice Chappaz, Georges Borgeaud, Jacques Chessex, Philippe Jaccottet), Roud fut également un grand épistolier ; en témoigne l'important volume de sa correspondance avec Maurice Chappaz.¹

M. V.

5 • Air de la solitude, II, 107.

1 • *Correspondance Gustave Roud - Maurice Chappaz 1939-1976*, Zoé, Carouge 1993.

mêmes) : « Mais un jour je découvris qu'il y avait une autre pureté, celle de l'innocence humaine. Je fus sauvé par un regard. (...) Et ce murmure qui déjà montait à mes lèvres, indistinct, irrésistible, peut-être allait-il devenir chant. »⁶ La recherche d'une continuité permettant de mieux saisir ces instants donnant accès à un temps éternel est proche d'une expérience mystique, mais sans référence explicite à une foi ; elle est liée encore à une autre nécessité, celle d'empêcher la séparation intime avec des êtres chers disparus, par la célébration de la mémoire. Déjà dans son premier texte publié, *Adieu* (1927), l'évocation de la perte d'un ami révèle le drame de celui qui reste en vie et perd une partie de sa voix : « Voici naître aux feuillages la longue plainte harassée et sourde et si triste où mon cœur a reconnu le chant même de sa voix perdue » (I, 17).⁷

Transparence

Dans *Requiem* (1967), chant dédié à la mère morte trente ans plus tôt, Roud désire accéder à la *transparence* ; l'abolition poétique du temps et de l'espace permet de recueillir et de dépasser la longue expérience du deuil : « Car tu t'éloignes, immobile ; sous tes paupières fleurissent déjà les images du temps retraversé ; tu me précèdes dans la transparence » (III, 74). Cette transparence est l'expérience même du passage, entre l'ici et l'ailleurs, entre le temps de l'enfance et celui du deuil, vers une pureté commune à tous les hommes : « Ah ! Je rêve d'une présence pure, d'un jeune intercesseur, d'un frère de deuil à mes côtés, et nous irions ensemble vers la rencontre promise, chacun traversant sa propre transparence, pour parvenir enfin à cette lu-

mière qui s'éveille aussi en chacun de nous, mais où tous se retrouvent » (III, 72). L'hirondelle, gardienne de l'ailleurs détenant le secret de ce « passage », et le laboureur, figure liée à la force de la nature, conduisent le poète au « seuil des retrouvailles » (III, 82).

La grande cohérence des *Écrits* de Roud se retrouve dans son travail de traducteur ; les deux types d'écriture révèlent une unité de ton remarquable. C'est certainement l'appel d'un *ailleurs*, le désir de confronter sa propre langue à l'épreuve de l'étranger, qui a conduit Roud à s'intéresser à la traduction, et notamment à celle des Romantiques allemands.⁸

Ces différents appels vers un *ailleurs* n'ont cependant jamais conduit Roud à quitter son pays d'origine ; peut-être le poète était-il en quelque sorte comme un exilé sur sa propre terre, qui est restée la seule matière, multiple et inépuisable, de toute son œuvre.

M. V.

6 • Idem, 216.

7 • L'œuvre de Roud restera marquée par les thèmes du deuil et de la perte. *Air de la solitude* (1945) témoigne de l'isolement du poète face à la perte du « vrai » monde paysan et le texte tardif de *Campagne perdue* (1972) essaie douloureusement de faire renaître les anciennes présences et les paysages du monde paysan.

8 • Ses traductions, pour l'essentiel celles de poètes romantiques allemands - Hölderlin et Novalis, puis Rilke et Trakl - paraissent dès 1930 ; elles auront une grande influence sur la réception de ces textes dans le domaine français. Elles révèlent toutefois une tendance de Roud à résister aux particularités de la langue qu'il traduit, à intégrer même certaines de ses préoccupations poétiques, comme le souci d'une continuité de ton qui n'épouse pas toujours les audaces de la poésie hōlderlienne.

L'entre temps

Noël Jean Mathieu, connu sous son nom de plume *Pierre Emmanuel*, est né en 1916. A sa mort, en 1984, on saluait en lui un grand poète, témoin d'un siècle. L'auteur qui nous le présente ici, *Dr ès lettres*, est spécialiste du poète. Elle nous fait découvrir les profondeurs d'un être qui voyait l'histoire du monde au stade du Samedi saint, entre crucifixion et résurrection, un entre temps qu'il appelait « attente ».

Si Pierre Emmanuel est souvent qualifié de poète mystique, il n'en reste pas moins qu'il a été rebelle à la rigueur doctrinale, tel un cheval fougueux. Dans ses poèmes, il évoque la difficulté de l'homme d'aujourd'hui « télévisonnaire, vivant souvent dans la promiscuité des moyens de transports, des horaires communs, qui ne favorisent guère la réflexion ou la prière ». On dirait, dit-il, que l'éphémère réduit le champ de la conscience humaine et qu'un artiste révèle le monde et dit ce que ce monde vit, sans toujours le voir. Très ancré dans une perspective biblique, il pense que l'histoire est celle que l'on reçoit de ses pères, que l'on prépare pour ses fils et dont on est responsable au présent.

L'histoire qu'il vit, en pleine guerre, va peser sur lui et autour de lui. Il découvre des puissances démoniaques qui peuvent transformer un être en tortionnaire. Lui aussi se sent soudain capable des pires atrocités, comme n'importe quel sbire d'un tyran. Car, dit-il, il y a une séduction du mal, plus puissante peut-être encore que celle du bien. Il y a dans

les armes du mal un désir de puissance et de violence qui semble se transmettre, se diffuser, presque à l'insu de ceux qui le portent. L'analyse que le poète fait de ce mal est terrifiante. Il y aura toujours, dit-il, une nouvelle Babel, un nouveau tyran, car l'homme n'est jamais guéri de son désir d'asservir son prochain.

Pour sortir de ces visions si sombres, il faudra attendre d'autres poèmes, ceux sur la Passion qui nous invitent à nous tourner vers l'avenir de ces temps qui ne sont pas encore, mais qu'il devine dans « l'envers de la miséricorde ». Choisir de gravir cette face nord de la miséricorde équivaut à étreindre la croix et à se laisser sauver.

Quelques lignes d'un poème me semblent dessiner la trajectoire du poète : « Celui qui jamais ne vient / Il est en nous à demeure. / Nul ne sait le jour ni l'heure. / Où se montre le Vivant. / Ce peut-être cet instant. » La question est de savoir si l'homme est capable de reconnaître le Vivant.

Dieu, s'exclame-t-il, est en chacun, tel un germe qui doit croître, comme le Verbe dans le sein de la Vierge et le Christ dans son tombeau. L'homme doit laisser germer ce grain, plus encore : creuser assez profond pour que rien de lui n'échappe à Dieu. Voilà un parcours très exigeant qui nous est proposé mais combien enrichissant !

Marie-Luce Dayer

Anne Simonnet, *Pierre Emmanuel, poète du Samedi saint*, Parole et Silence, Paris 2010, 174 p.

Renouveau

De la poésie narrative

Sylvoisal, *Le Chant du Malappris*, L'Age d'homme, Lausanne 2011, 376 p.

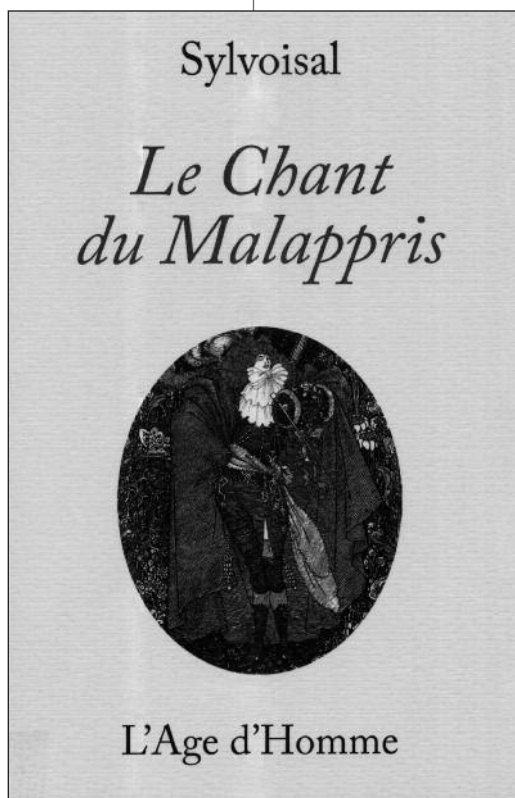
Tenant le lecteur sous le charme et sous le choc, avec les couleurs d'une palette inusitée et complètement originale, voici le dernier livre d'un auteur¹ pas si confidentiel que ça, puisqu'il a reçu, pour l'un de ses ouvrages publiés à quatre mains, le Grand prix Heredia de l'Académie française.² Reconnaissance d'une poésie semblable à nulle autre et, pour ce recueil, d'une sève qui coule sur 376 pages, nourrie de siècles de littérature, de mythologie gréco-latine, de grammaire catholique et de classicisme.

Aujourd'hui, quelqu'un qui écrit de la poésie narrative, qui raconte une histoire, cela devient très rare dans la production poétique contemporaine. Hors courant. Sylvoisal reprend à son compte l'héritage du passé et mêle le thème chrétien à une poétique de forme ancienne.

Dans *Le Chant du Malappris*, Salomé devient une gamine rebelle à l'autorité de sa mère, Ophélie fait une scène à Hamlet, le jeune Valery Larbaud boucle ses valises avant de se rendre à Londres renouveler sa garde-robe, Huysmans et Mallarmé font leurs achats de Noël, Rancé reçoit la visite de Bossuet à la Trappe. Don Juan retrouve Elvire, Didon se souvient d'Enée, Ariane de Barbe-Bleue, Caïn d'Abel. Jean-Paul et Simone (Sartre et Beauvoir) boivent un coup aux Deux Magots.

Dans cette fresque des jours et des nuits, le vice côtoie la vertu, la sainte, la catin, et le démon n'a pas dit son dernier mot. L'érotisme y est brut et sauvage. La poésie n'est pas bien-pensante...

Une nostalgie du temps des maîtres et des valets et de l'Ancien Régime baigne ce Chant. Mais il s'agit de littérature et non de politique. Les forêts frémissantes des *Contes* de Perrault et l'Indochine



- 1 • Bien connu de nos lecteurs sous son nom de baptême, Gérard Joulié, chroniqueur littéraire à *choisir* depuis 1984. (n.d.l.r.)
- 2 • **Chaunes et Sylvoisal**, *La Furie française. Sonnets croisés*, L'Age d'homme, Lausanne 2004, 420 p. Cet ouvrage a aussi reçu le prix Verlaine de la Maison de Poésie de Paris. (n.d.l.r.)

coloniale, dont Marguerite Duras s'est d'ailleurs inspirée dans des films et des romans, sont plus évocatrices et riches en fantasmagories que les HLM de banlieue.

Voici ce qu'en dit l'auteur, faisant allusion à 1789 : « Quand on met à son programme l'abolition du Trône, de l'Autel et de l'Echafaud et qu'on se mêle de bâtir l'Avenir, le poète s'aperçoit alors à sa grande confusion qu'il doit tourner le dos [au monde moderne], s'il veut avoir quelque chance de pouvoir exercer son art. » Au début du *Chant du Malappris*, le poète se rend donc compte qu'« il ne peut plus chanter comme Homère la guerre et les dieux, ni comme Virgile les hommes et les combats. Il est donc contraint de chanter leur disparition, ce qui le met au ban de la société consensuelle et le fait prendre pour un scélérat, pour un malappris, par ses contemporains ».

Souvenirs de Jésus

Ce livre mêle des poèmes courts, des sonnets, des dizains et des poèmes longs. Ainsi, le poème sur Jésus conte les années de Jésus à Nazareth, ses années d'enfance, les souvenirs qu'il a de sa mère, de son père. Un Jésus que l'auteur voit comme l'archétype même du malappris, opposé aux riches et aux puissants. Sans toucher au dogme, Sylvoisal raconte ce côté anarchiste de Jésus par rapport à la société de son temps. Là encore, le contraste entre la forme contraignante du sonnet et la charge insurrectionnelle du contenu est l'une des clés de ce livre.

Un humour inattendu parsème ses pages. Les notes et autres incises en simple prose campent le climat de tel sonnet, de tel dialogue imaginaire. Comme celui entre Lilith et Jack l'éven-

treur. Je ne résiste pas à recopier cette note du poème intitulé *Le spleen de Satan* : « Ce poème semble avoir été écrit par l'archange déchu sur un coin de table, dans une taverne berlinoise, à la suite d'une vive algarade avec le professeur Hegel. Le poème contient certains blancs et ne semble pas avoir été terminé. Dans sa rage, Satan l'aurait jeté à la figure d'une fille de cuisine, qui l'aurait fourré dans l'une des poches de son tablier. Quelque folliculaire ayant assisté à la scène, et qui lorgnait déjà sur les charmes de la servante, s'en sera sans doute emparé et l'aura fait publier dans une feuille locale. Nous nous sommes permis de le traduire directement de l'allemand, langue qu'à notre profond regret nous ne possédons qu'imparfaitement, selon une prosodie plus ou moins libre. Que le lecteur veuille bien nous pardonner quelques libertés prises avec l'original et quelques adaptations nécessaires au génie sévère de la langue française. »

Valérie Bory

Extrait d'un long poème

La guerre n'est plus populaire

Je suis fidèle comme un chien,
Fidèle à Dieu, fidèle aux belles
Quand elles mangent dans ma main
Et que leur âme est immortelle.

Mes doigts vous jettent des baisers
Sur des quais de gare enfumés
Rappelez-vous, je suis Orphée,
Qui revient des Champs Elysées

Sylvoisal

La vraie vie est un roman

Walter Weideli, *La partie d'échecs. Récit*, L'Aire, Vevey 2010, 352 p.

Dramaturge et traducteur, Walter Weideli laissera des traces dans l'histoire des lettres suisses. Créateur de son supplément littéraire, il a marqué son passage au Journal de Genève. Auteur d'*Un banquier sans visage*, spectacle destiné à célébrer l'entrée de Genève dans la Confédération, qui fit scandale en 1964, il a balisé malgré lui l'histoire genevoise de l'après-guerre en provoquant l'éveil du mouvement Vigilance.

Walter Weideli est autre encore. Il se découvre, parfois inattendu, dans des mémoires, *La partie d'échecs*, qui viennent d'être publiés. « J'ai essayé d'en bannir tout ce qui pouvait ressembler à de la méchanceté. Je n'ai plus de ressentiment », écrit-il. Il fait allusion aux chicaneries de village qui ont entouré son établissement en Dordogne, au cours de la seconde partie de sa vie.

De la première, celle de l'écrivain, du dramaturge, du rédacteur littéraire du *Journal de Genève*, il reste des récits cursifs, des tableaux gravés au burin, des anecdotes piquantes. Ainsi sur Jean Vilar, invité à mettre en scène *Un banquier sans visage*. Vilar est illustre, mais fatigué. Il a des absences. Un jour, il s'attarde en contemplation et en fantasme devant une jolie serveuse du *Rallye* : « Je me sentis soudain jouer le rôle de Sganarelle craintif et raisonneur essayant de dissuader le grand seigneur Vilar de se lancer dans une aventure osée. » Le retard à la répétition est si insolent que les techniciens sont sur le point de désert.

Plus de ressentiment, peut-être, mais encore quelques débris d'amertume, nourris par un reliquat de candeur. Weideli semble destiné à l'obstacle. Après une dramatique pour la télévision, *Le dossier Chelsea Street*, le Théâtre de Carouge lui commande pourtant *Réussir à Chicago*, un triomphe pour Genève. Puis c'est *Un banquier sans visage*, qu'il conçoit autour de la figure de Jacques Necker, appelé à s'occuper des finances auprès de Louis XVI. Il propose un tableau critique de la société de l'époque et de la course à l'argent. Le présent en est éclaboussé. Cela fait scandale. Le spectacle est donné, mais la polémique ne s'éteint pas. Elle finit par lui coûter sa place au *Journal de Genève*.

La rupture conduira l'auteur et sa femme Mousse à l'exil, dans un prieuré de Dordogne. Il continue d'écrire et de traduire de grands écrivains de langue allemande : Walser, Hohl, Dürrenmatt, Canetti. Une tranche de vie moins connue, désormais décentrée, envahie par des rapports de voisinage compliqués, intime jusqu'au récit surprenant d'une conversion à un catholicisme qui se récite en latin. Mousse en est la figure principale, jusqu'à sa mort en 2001.

Pensionnaire d'une maison de retraite de Bergerac, Walter Weideli vit aujourd'hui dans le plus complet dépouillement. Il laisse un récit prenant. La vraie vie est un roman.

Daniel Cornu

■ Eglise

Benoît XVI**Un entretien avec Peter Seewald****Lumière du monde**

Le pape, l'Eglise et les signes du temps
Bayard, Montrouge 2010, 276 p.

Mettons d'abord les pendules à l'heure. En six heures d'entretiens avec un journaliste très aligné et ravi de damer le pion à des milliers de prétendants parmi ses pairs, *Lumière du Monde* n'annonce pas de révolution. On se gardera en outre de confondre les appréciations personnelles de Benoît XVI, si sincères, autorisées et intéressantes soient-elles, avec un enseignement d'Eglise.

Les thuriféraires « vaticanesques » nous assurent qu'aucune censure n'a été exercée sur ses propos. Allons donc, chaque mot est pesé, pensé, soupesé. Quand son partenaire l'interroge sur l'affaire des minarets en Suisse, l'ancien professeur Ratzinger sait fort bien botter en touche un sujet qui fâche ! Depuis qu'il est pape, Benoît XVI apprend, parfois à ses dépens, le poids des mots. Notamment sur les problèmes de la pédophilie de certains prêtres, où il était attendu, et surtout à propos de l'usage du préservatif où il ne l'était plus après la tempête de critiques qu'il dut affronter en 2009 suite à une déclaration fort imprudente sur le même sujet dans l'avion qui le conduisait en Afrique.

Ici ou là l'interviewé s'autorise une pointe d'humour, lorsqu'il s'estime un « petit pape » à côté d'un Jean Paul II ou lorsqu'il « avoue » regarder, le soir à la télévision, quelque bon vieux film de Don Camillo et Peppone !

Benoît XVI s'est trouvé un large public - plus d'un million d'exemplaires vendus, toutes langues confondues, moins de six mois après la parution du livre - grâce à la sincérité, à la simplicité de ses propos. Son interlocuteur lui demande comment il prie. Réponse : « [Le pape] est aussi un simple mendiant devant Dieu, plus encore que tous les autres hommes. » Va-t-il convoquer un concile ? C'est non : « Pour l'instant, à mon avis, les conditions ne sont pas réunies. »

Par contre toutes les conditions étaient remplies, avec ce livre, pour laisser apparaître le rôle du pape plus humain, plus proche du commun des mortels. Personne ne s'en plaindra.

Albert Longchamp

■ Philosophie

Jean-Luc Marion**Le croire pour le voir**

Réflexions diverses sur la rationalité de la révélation et l'irrationalité de quelques croyants

Parole et Silence, Paris 2010, 224 p.

Ce livre donne une intelligence de la foi permettant de lire de l'intérieur le réel si souvent opaque à nos yeux. Loin d'opposer la foi à la raison, les propos de cet ouvrage se laissent guider par la maxime : « Vous ne comprendrez pas si vous ne croyez pas » (St Augustin). Ainsi la foi rend possible, en cette crise du nihilisme que traverse la raison, l'exercice accompli de cette dernière. Croire en la grande raison permet aux chrétiens d'assumer la rationalité de leur foi, qui ne s'accomplit que dans la charité.

Seul celui qui croit à l'Amour peut le reconnaître et en rendre raison. C'est ce que fait magnifiquement l'auteur en ces douze articles rassemblés à l'occasion de sa nomination sous la coupole de l'Académie française, le 21 janvier 2010. Signalons les remarquables chapitres, écrits en un langage accessible à tous, de *La transcendance par excellence*, de *La reconnaissance du don* et *Du saint invisible*. La grande raison que donne l'ordre du cœur fait ainsi la lumière sur ce qui reste invisible et inaccessible à ceux qui se limitent aux ordres de la chair et de l'esprit (Pascal).

Luc Ruedin

Sous la direction de**Thierry-Dominique Humbrecht****Saint Thomas d'Aquin**

Cerf, Paris 2010, 650 p.

Vingt auteurs ont contribué à ce volumineux ouvrage dont la lecture procure un plaisir immense, qu'hélas on ne peut partager qu'avec quelques amis philosophes ou théologiens, et encore - à condition qu'ils soient formés et à la tradition et à la modernité. Ce qui caractérise en effet de nombreux travaux ici regroupés est qu'ils concernent, le plus souvent, très directement les écrits de Thomas d'Aquin et qu'en même temps ils tiennent compte de multiples aspects de la

philosophie moderne et contemporaine : de Descartes à Rawls et autres auteurs anglo-saxons.

Le spectre des thèmes est large : métaphysique, éthique, théologie philosophique. Ainsi la question de la création et celle des preuves de l'existence de Dieu, alors que l'éthique peut parfaitement comprendre des éléments d'anthropologie (comme la question du libre-arbitre ou de l'intentionnalité de la volonté) ou de philosophie politique et de philosophie du droit. A chaque fois l'exposé est fouillé, argumenté, comparé. Un feu d'artifice d'intelligence et de science.

Le souci est aussi de démontrer avec force les limites de la laïcisation de la philosophie française et le caractère rigoureusement rationnel d'une philosophie, alors même que, et sans doute parce que, elle est la philosophie d'un grand théologien. Le préfacier le dit très sérieusement. Dans l'Université française, « la philosophie inspirée par la religion, surtout chrétienne, a toujours à justifier son existence... Comme si la philosophie moderne, toute rationnelle qu'elle se revendique, n'était pas elle-même imbibée de théologie... parfois discrète et parfois tonitruante. » Et de citer Descartes, Kant, Hegel, Kierkegaard, Marx et Nietzsche.

Thomas d'Aquin a amplement mérité sa place parmi les grands philosophes. C'est ce que prouve superbement ce livre difficile, pointu, mais qui précisément fait honneur à de nombreux chercheurs français et suisses (Gilles Emery, F.-X. Putallaz), très souvent dominicains.

Philibert Secretan

Jean-Marie Brandt

Obsolescence de l'offre religieuse

Slatkine, Genève 2010, 544 p.

Voici une thèse de doctorat en théologie défendue à la Faculté de théologie et de sciences des religions de Lausanne. L'auteur, simultanément théologien et économiste, semble guidé, dans son diagnostic de la société occidentale laïcisée, par de (trop) nombreuses idées. D'où un sentiment d'errance difficile à vaincre. Je vois pourtant se dessiner deux perspectives majeures, axiales.

L'une est que le lien traditionnel - venant d'Égypte au judaïsme jusqu'à Hegel - entre culture (qui incluait l'économie) et religion est

rompu du fait d'une autonomisation de l'économie moderne, essentiellement reliée au système industriel fabricateur de besoins, puis à la finance spéculatrice, et poursuivant le but avéré d'une mondialisation uniformisante.

La seconde perspective se relie à la première dans la mesure où c'est le même Hegel qui impose l'idée de Totalité et où cette mondialisation est à l'opposé de la pluralité et de l'altérité dans lesquelles l'auteur voit un apport essentiel de la tradition et de l'éthique judéo-chrétienne. En ce qui concerne les affinités théologiques de la culture, c'est le nom de Paul Tillich qui s'impose ; en ce qui concerne la dénonciation du totalitarisme et le respect de l'Autre, ceux, éminemment juifs, de Hannah Arendt et d'Emmanuel Lévinas.

Un livre difficile, atypique, d'inspiration éthique et très peu dogmatique. Le titre, *Obsolescence de l'offre religieuse*, signifie qu'aujourd'hui l'offre religieuse ne rencontre plus une demande qui justifierait encore de parler d'économie du salut.

Philibert Secretan

■ Religions

Jacques Scheuer

Un chrétien dans les pas du Bouddha

Lessius, Bruxelles 2009, 206 p.

Le Général des jésuites me disait en octobre dernier que le prochain défi du dialogue interreligieux serait celui de la rencontre du bouddhisme avec le christianisme. Ce livre entre tout à fait dans le sujet et il est vraiment accessible à ceux que ne rebute pas la découverte de l'autre, si différent soit-il, dans la vérité de chacun.

Jacques Scheuer, jésuite bien connu non seulement pour ses connaissances sur le bouddhisme et l'hindouisme (il enseigne l'histoire des religions de l'Asie à Louvain-la-Neuve) mais aussi pour sa pratique en Inde et en Extrême-Orient, lance ici le pari de la fécondité de la rencontre du bouddhisme et du christianisme : affinités, convergences méritant d'être creusées, différences marquées... C'est un grand écart « qui laisse inaugurer une fécondité de la rencontre à la mesure de la distance que les deux partenaires auront à franchir ».

Douze chapitres explorent cette voie « selon un mouvement de va-et-vient, un mouvement de passage, comparable au travail de

la navette de tisserand qui croise et recroise les fils », et permettent d'écarter quelques clichés tenaces. S'enrichir de la pratique du bouddhisme ne peut qu'amener dans de nouvelles profondeurs, sans tomber dans le syncrétisme. Tel est l'enjeu réussi de ce livre.

Marie-Thérèse Boucharly

Catherine et Yonathan Lévy
Pasteure - rabbin, une foi à deux voix
Cerf, Paris 2010, 256 p.

Ce récit retrace l'histoire d'un couple unique au monde, formé d'une jeune pasteure à la recherche de ses origines juives et d'un rabbin d'âge mûr de la branche libérale. Comme l'écrivent les auteurs, ce livre, remarquablement préfacé par leur voisin, le Frère André Gouze, « se veut un message d'ouverture, de tolérance et d'espérance », et le but est atteint.

Ce jeu de l'amour et du hasard si improbable nous permet de découvrir cette rencontre de Catherine et Yonathan, qui expriment à tour de rôle leurs sentiments ainsi que leurs convictions de foi. Les réticences et les rejets de proches sont compensés par des rencontres et des découvertes extraordinaires.

La plus grande partie du livre est une confrontation théologique passionnante qui devrait encourager le dialogue entre juifs et chrétiens ainsi exprimé par Yonathan : « Il est plus que temps que les juifs se réapproprient Jésus et que les chrétiens redécouvrent leurs racines juives originelles. » Catherine rappelle que le terme *péché* au temps de l'Ancien Testament vient du tir à l'arc et veut dire manquer la cible. Elle souligne que la cible de la vie, le point central, c'est aimer et être aimé de Dieu. Quel exemple de foi, de tolérance et d'amour !

Dominique Mougeotte

Olivier Clément
L'autre soleil
Quelques notes d'autobiographie spirituelle
Nouvelle éd.
DDB/Cerf, Paris 2010, 196 p.

Né en 1921 dans le Sud de la France, dans une famille de souche paysanne, socialiste et athée, Olivier Clément se présente d'entrée comme un païen méditerranéen, ado-

lescent plongé dans l'immanence solaire, avide de vivre, en quête de Dieu « dans sa négation même ». La guerre le jette dans la Résistance et l'engagement politique, puis dans la culture, de la poésie à l'histoire. Il admire la grandeur de l'homme, mais s'angoisse de sa fragilité et de la solitude de l'Occident face à la vieillesse et la mort - plus tard il s'émerveillera, a *contrario*, de la capacité de l'Orient d'affronter sereinement la fin de la vie...

Progressivement, il s'ouvre à une première « conversion », la découverte du mystère d'un visage, des êtres, de l'infini, de l'âme... au-delà de la rationalité toute-puissante, au cœur du silence. Pendant dix ans, Olivier Clément va se plonger dans les spiritualités orientales, en particulier hindouiste et bouddhiste. Ainsi émergera une question : comment concilier le sens de l'être, général, et celui de l'individu particulier - je et tu -, du visage ?

C'est ici qu'avec Nicolas Berdiaeff, Olivier Clément découvre le Visage de Jésus, ce rabbi qui donne sens au quotidien. En Christ, Dieu se révèle à l'homme et court le risque fou de se faire vulnérable jusqu'à la croix. « Alors je me suis tourné vers les chrétiens », écrit-il sobrement. Plus précisément ceux de l'Eglise d'Orient, à l'école de Vladimir Lossky, du Père Sofrony, ancien moine du Mont Athos, de Paul Evdokimov, de Mikhaïl Boulgakov. Tous orthodoxes valorisant le souffle de l'Esprit et le sens profond de la Trinité. Cette Trinité qui, dans l'Esprit, porte simultanément à l'absolu l'unité et la différence, l'être et les personnes.

A trente ans, Olivier Clément recevra le baptême dans l'Eglise orthodoxe et consacra sa vie à approfondir le mystère de sa foi, en particulier comme enseignant à l'Institut Saint-Serge, tout en étant un homme d'ouverture et d'amitié aux autres confessions. Ecrit en 1975 et réédité en 2010, après son décès début 2009, ce parcours de vie témoigne de la force brûlante de « l'autre soleil », au-delà du fixisme de nos structures et de nos angoisses quotidiennes.

Monique Bondolfi-Masraff

■ Psychologie

Marie Romanens, Patrick Guérin
Pour une écologie intérieure

Renouer avec le sauvage

Payot, Paris 2010, 192 p.

Dans ce livre, abordant une nouvelle fois la question urgente de la survie de notre planète, les auteurs reprennent l'ensemble du problème d'une façon inédite : la remise en question, tant au niveau collectif qu'individuel. Cela donne un livre rafraîchissant, permettant une participation personnelle ainsi qu'une perspective différente face à notre société de surconsommation dont les conséquences perverses se sont fait cruellement sentir (le progrès ne devait-il pas engendrer le « bonheur » ?).

Pour les auteurs, les racines du mal proviennent surtout du fait que notre « culture actuelle » est dichotomique, ayant séparé de plus en plus l'humain de la nature, le civilisé du sauvage, l'esprit du corps, la raison raisonnée de l'irrationnel et du spirituel. Cette rupture progressive de l'homme et de la nature nous a rendus craintifs par rapport à l'aspect sauvage de la vie (tant à l'intérieur de notre psyché qu'à l'extérieur). Nous avons fini par en avoir peur sans plus nous douter que le sauvage, dans son aspect positif, pourrait être un remède.

Marie Romanens et Patrick Guérin nous familiarisent avec cette conception à partir d'exemples choisis dans les cures psychanalytiques qu'ils conduisent. En effet, le côté obscur (cf. l'ombre de C.-G. Jung), le côté primitif (cf. le refoulé de Freud) de notre psyché, une fois reconnus, acceptés et intégrés dans notre psychisme, nous permettent de devenir plus humains et de vivre notre quotidien plus sereinement. Les forces de vie nous habitent à nouveau. Les auteurs s'appuient également sur les synthèses d'auteurs américains (qui abordent les aspects écologiques, spirituels et éthiques) et n'oublient pas la voie onirique, ni celle des contes.

Ce petit livre est un excellent antidépresseur pour ceux qui seraient tentés de croire que les jeux sont faits.

Claire-Anne Carreras-Rey

Rosette Poletti

Entretiens avec Geneviève Bridel

Le sens des autres

La Bibliothèque des Arts, Lausanne 2010, 152 p.

On croit la connaître car son nom nous est familier. Pourtant ses entretiens avec une journaliste, qui sait poser les bonnes questions, au bon moment, nous font découvrir l'enfant qu'elle a été, puis la jeune adulte curieuse et enthousiaste qui traverse l'océan pour aller se former et revenir au pays les mains pleines et avec le désir d'innover et de créer. Ce qu'elle fit... tout au long de sa vie : cycles de formation d'infirmiers/ères, conseils en santé, soins palliatifs, accompagnement de personnes en fin de vie, séminaires en développement personnel, et j'en passe. Cette femme, au sourire contagieux, a travaillé à l'ouverture et à l'enrichissement de tout ce qui l'entourait.

Active et cependant adepte de la méditation chrétienne à laquelle elle réserve un grand espace : « Méditer, c'est comme boire à une fontaine », elle se souvient d'une histoire qui l'a beaucoup touchée, celle d'un vieux rabbin découvrant un enfant mort au bord de la route et apostrophant Dieu : « Pourquoi ne fais-tu rien ? » et une voix de lui répondre : « Je t'ai fait toi. » On touche là au mystère qui est sans doute la chose la plus dure à admettre : « Ce qui compte, ce n'est pas ce qui arrive à un homme, mais ce qu'il en fait. »

Rosette Poletti a appris que les regrets et les illusions causent une grande partie de la souffrance humaine et qu'on a le choix entre les cultiver ou les laisser derrière soi. Dans ses séminaires, elle enseigne cette sagesse et comme elle le dit si bien : « Ce que tu enseignes t'enseigne. »

J'aurais envie de dire « Voilà une grande enseignante », mais je pense qu'elle n'aimerait pas ça... alors je reviens sur le mot « mystère ». L'accepter, « c'est perdre du pouvoir, car le mystère est le contraire de la maîtrise ». Une maîtrise qu'on nous a apprise dès l'enfance et dont il faut nous dépouiller.

Marie-Luce Dayer

Assier de Boisredon Florence d', *Ecouter, un art de la présence*, Desclée de Brouwer, Paris 2011, 200 p.

Augustin Saint, *Paix et guerre selon saint Augustin*, Migne, Paris 2010, 206 p.

Beaude Pierre-Marie, *Saint Paul. L'œuvre de métamorphose*, Cerf, Paris 2011, 432 p.

Belhassen Marc, *Les traumatismes de l'enfance*, Le Pommier, Paris 2011, 256 p.

Bentounes Cheikh Khaled, *Thérapie de l'âme*, Albin Michel, Paris 2011, 264 p.

Bodènès Stéphane, *Flâneries philosophiques genevoises. Voir Genève autrement*, Slatkine, Genève 2011, 186 p.

Boulte Patrick, *Se construire soi-même pour mieux vivre ensemble*, Desclée de Brouwer, Paris 2011, 180 p.

Büchi Christophe, Mettan Guy, *Dictionnaire impertinent de la Suisse. De A comme Aare à Z comme Zwingli*, Slatkine, Genève 2010, 160 p.

Calame Jean-Philippe, *Dieu reconnu comme allié. La rencontre du Christ ressuscité dans l'accompagnement spirituel, la guérison intérieure, la croissance humaine*, Du Jubilé, Paris 2010, 246 p.

*****Col.**, *Le père Le Guillou, un maître, éveillé de la liberté*, Parole et Silence, Paris 2010, 152 p. [43163]

*****Col.**, *Et Dieu créa Darwin. Théorie de l'évolution et créationnisme en Suisse aujourd'hui*, Labor et Fides, Genève 2011, 282 p. [43210]

Eigeldinger Jean-Jacques, *Parcours d'un galeriste : François Ditesheim*, La Baconnière/Arts, Chêne-Bourg 2010, 148 p.

Fontaine Michel, *Santé et responsabilité dans la Bible. Approche anthropologique et théologique*, Ed. universitaires européennes, Sarrebruck 2010, 160 p.

Gallo Max, *Jésus l'homme qui était Dieu. Récit*, XO Editions, Paris 2010, 316 p.

Grosos Philippe, *Comme un corps lourd dans une eau sombre. Essai sur le rayonnement paradoxal du mal*, Labor et Fides, Genève 2011, 128 p.

Huber Bernard, *Mon premier tour du monde*, La Baconnière/Arts, Chêne-Bourg 2011, 10 + 4 feuillets R.V.

Lasida Elena, *Le goût de l'autre. La crise, une chance pour réinventer le lien*, Albin Michel, Paris 2011, 326 p.

Lauzun Pierre de, *L'avenir de la démocratie. Politique I*, François-Xavier de Guibert, Paris 2011, 264 p.

Lenoir Frédéric, *Petit traité de vie intérieure*, Plon, Paris 2010, 198 p.

Maldamé Jean-Michel, *Création par évolution. Science, philosophie et théologie*, Cerf, Paris 2011, 278 p.

Père Arthur, *Ma vérité sur l'exclusion*, Bayard, Paris 2011, 144 p.

Reynier Chantal, *Tempêtes : quatre récits bibliques. L'homme, la nature, la mort*, Cerf, Paris 2011, 274 p.

Roux Geneviève, *Petite vie de Claire Monestès*, Desclée de Brouwer, Paris 2011, 220 p.

Saab Vanessa, *Choisir le bon psy ! Quelle psychothérapie ? Pour qui ? Pour quoi ?* Jouvence, Genève-Bernex 2011, 172 p.

Scott Thérèse de, *Petite vie de Marcel Légaut*, Desclée de Brouwer, Paris 2011, 128 p.

Serres Michel, *La Guerre mondiale*, Le Pommier, Paris 2008, 194 p.

Simpliciano della Natività, *Parole du silence. Une charité brûlante*, Parole et Silence, Paris 2011, 112 p.

Sonnet Jean-Pierre, *Membra Jesu Nostri. Ce que Dieu ne dit que par le corps*, Le Taillis Pré, Châtelineau 2010, 78 p.

Séisme

Je me fraie un chemin parmi des murs effondrés, je fouille des débris qui fument encore, cherchant partout, criant comme une folle, burlant leurs deux prénoms. Mais nulle voix ne me répond, nulle petite main n'émerge du chaos. Angoisse totale. Je me réveille en sursaut, pour replonger presque immédiatement dans un nouveau cauchemar. Cette fois-ci, j'en porte un dans mes bras, mais l'autre manque à l'appel. Ou alors je les porte tous les deux, mais ils sont si lourds que je n'arrive pas à avancer. Ou alors... bref. D'une variante à l'autre, c'est toujours le même scénario : il y a eu une explosion atomique et j'essaie de sauver Damien et Emmanuelle, en vain. Un scénario de fin du monde, qui conjugue ma terreur la plus profonde, celle de la bombe atomique, et mon souci le plus « tripal », la survie de mes enfants. Un vieux scénario datant de plus de trente ans, et que je croyais à jamais rangé au fond de mes archives oniriques personnelles, jusqu'à ce que le séisme japonais, faisant planer sur l'humanité la pire menace qui soit, vienne tout réactiver en un éclair.

J'y pense le jour, j'en rêve la nuit, et la pression est si forte qu'elle m'empêche de respirer, et ça me donne envie de déménager sur Mars ou à défaut de me débrancher de cette malheureuse planète Terre et de ce qui s'y passe, à l'exemple d'Emmanuelle, la pauvre, qui éprouve pour ses deux petits la même angoisse que j'éprouvais pour elle et son frère quand ils étaient bébés - une angoisse si vive qu'elle évite tout ce qui peut l'alimenter, à commencer par la télé. Je la comprends ! Il y a des fois où il faut savoir se protéger. Dire stop à ce tsunami médiatique, source de voyeurisme autant que d'épouvante, qui jour après jour nous frappe de plein fouet et en temps réel, sans aucun filtre anti-horreur, avec une telle violence qu'elle sape peu à peu nos défenses et nous détruit le moral. Au fil d'une actualité de plus en plus alarmante, quel autre moyen nous reste-t-il de continuer à vivre, sinon en fermant les vannes de l'information ?

Bonne question. Je me la pose constamment depuis cinq jours, sans parvenir pour autant à l'éteindre, cette satanée télé où passent en boucle des images du Japon ravagé, d'incroyables scènes droit sorties d'un film catastrophe qui me fascinent et m'affolent tout à la fois,

avec une impression tenace d'irréalité, un peu comme il y a dix ans lors de l'attaque du World Trade Center. A la différence toutefois que le risque terroriste demeure une chose relativement maîtrisable, dans la mesure où il dépend de la volonté humaine, alors que le risque nucléaire, lui, échappe totalement à notre emprise dès lors que Mère Nature s'en mêle. Mais la différence reste bien minime, j'en conviens, surtout pour le téléspectateur lambda qui se trouve de toute façon très démuni devant son petit écran, quoi que celui-ci lui montre. Par conséquent, qu'est-ce que j'attends pour l'éteindre, cette télé ?

Je ne sais pas. Tout ce que je sais, c'est que j'ai besoin de voir ces images. Besoin d'assister, même impuissante, aux événements du monde. Non pas par voyeurisme, mais pour en tirer des leçons. La réalité est certes rugueuse, et elle a de quoi nous meurtrir avec grande cruauté. Mais elle est aussi capable de nous émerveiller et surtout, surtout, d'accroître nos connaissances par le biais de l'expérience et de l'information, un terme qui vient du latin informare, signifiant précisément façonner. Le spectacle du monde me fascine, mais il me façonne aussi. Les insurgés libyens, luttant contre le fou dangereux Kadhafi,

m'apprennent le courage et l'extraordinaire puissance du mot liberté. L'attitude des gouvernants occidentaux, retournant allègrement leur veste sitôt que le régime du même Kadhafi commence de se fissurer, me renseigne sur la prodigieuse inconstance - et inconsistance - de leur éthique, fluctuant au gré des profits et des pouvoirs. Quant au séisme japonais, qui fait trembler toute la planète, il me rapproche de ce peuple brave et digne dont l'équanimité exemplaire me sidère - tout en me confirmant que l'être humain est un apprenti sorcier, jouant avec des forces qui le dépassent. Dès lors, au nom du ciel, de la terre, de la mer et de tous les éléments naturels, qu'est-ce qu'on attend pour les éteindre, ces foutues centrales ?

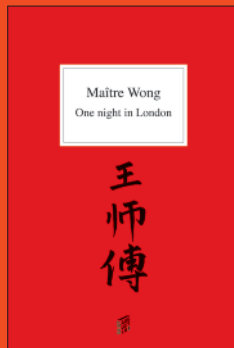
Gladys Théodoloz



Editions Saint-Augustin



Maître Wong
**One night
in London**
■ Fr. 30.–



Maître Wong
Dieu Poète
■ Fr. 30.–



*François Hurand
Luc Pouliquen*
**Une amitié au risque
du handicap**
Préface Jean Vanier
■ Fr. 31.–

Isabelle Prêtre
**Jésus ou
le premier de cordée**
■ Fr. 33.–



*Sébastien Muyengo
Mulombe*
**Les dix secrets
du curé d'Ar**
■ Fr. 34.–



Michel Salamolard
**Dieu des athées,
des agnostiques
et des chrétiens**
Jalons pour un dialogue
■ Fr. 39.–